LE TRAITEMENT DES RAPPORTS COLLECTIFS DE TRAVAIL DANS LA GRANDE PRESSE D'INFORMATION AU QUÉBEC

LE TRAVAIL

Québec

87-01919/

Le traitement des rapports collectifs de travail dans la grande presse d'information au Québec

Le traitement des rapports collectifs de travail dans la grande presse d'information au Québec

Gisèle Tremblay

Québec

La publication de cette recherche a été réalisée par le Service de la recherche de la Commission consultative sur le travail
Directrice : Nicole Lemay

Collaboration particulière à la révision et à la rédaction des textes : Marie Jacob et Guy Bellemare, agents de recherche au Service de la recherche de la Commission consultative sur le travail.

Cette édition a été produite par la Direction générale des publications gouvernementales

Dépôt légal — 1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08695-7

© Gouvernement du Québec

Présentation

La Commission consultative sur le travail a confié le mandat de la réalisation de cette recherche à Madame Gisèle Tremblay, membre du personnel de la Commission. Mesdames Dominique Bastien, Nicole Duchesneau et Francine Jacques ont agi à titre d'assistantes de recherche.

Cette étude resitue la problématique du traitement des rapports collectifs de travail dans la grande presse d'information au Québec en tenant compte particulièrement des règles, des traditions, des contraintes et des limites du monde de la presse.

Nicole Lemay
Directrice
Service de la recherche

Table des matières

Liste des tableaux IX

Introduction 1

Chapitre I : L'information/travail dans le processus de production 5

1.1 La presse écrite 5
1.1.1 Le scénario 5
1.1.2 L'espace vital 6

1.2 La presse parlée 6
1.2.1 L'information éclatée 6
1.2.2 Pour quelques secondes de plus . . . 7

Chapitre II : La place du travail dans l'information 9

2.1 La part du travail dans l'information produite 9
2.1.1 La presse parlée 9
a) Les données de l'échantillon . . 9
b) Les données de Radio-Canada 10
c) Conclusion 11
2.1.2 La presse écrite 11

2.2 La part du travail dans les ressources de la rédaction 12
2.2.1 L'affectation des journalistes 12
a) La presse écrite 12
b) La presse parlée 13
2.2.2 Le recours à la Presse Canadienne (PC) 15
a) La répartition des sujets 15
b) La production du Service français 16
c) L'utilisation de la PC 16

2.3 La part du travail dans la demande de la clientèle 16
2.3.1 Le travail occulté 16
2.3.2 Le travail mal aimé 17
2.3.3 Le travail/marchandise 17
a) La valeur marchande du travail 17
b) Le rôle de la mise en marché . 17

Chapitre III : La sélection de l'information/travail 19

3.1 La distribution des thèmes 20
3.1.1 Le classement général 20
3.1.2 Le classement comparé 20
3.1.3 Les recoupements 20

3.2 Le thème dominant 21
3.2.1 Le déploiement des conflits de travail 21
a) La tendance statistique 21
b) La tendance journalistique . . . 21
3.2.2 L'accent sur le secteur et les services publics 21
a) La tendance statistique 21
b) La tendance journalistique . . . 21

3.3 Les thèmes répandus 22
3.3.1 La tendance statistique 22
a) Conditions de travail (hors des négociations) 22
b) Accès à l'égalité 22
c) Emploi et licenciement 23
d) Législation 23
e) Négociation 23
3.3.2 La tendance journalistique 23
a) Une source organisée 23
b) Une responsabilité journalistique établie 24
c) Un facteur plus 24

3.4 Les thèmes délaissés 24
3.4.1 La tendance statistique 24
a) Syndicalisation et statuts de travail 24
b) Changements technologiques, participation, gestion 24
c) Association et politique 24
3.4.2 La tendance journalistique 25
a) La part de l'économie 25
b) La part du syndicalisme 25
c) La part du journalisme 25

Chapitre IV : L'opposition économie/travail . 27

4.1 La rubrique/travail introuvable 27
4.1.1 La chronique syndicale 27
a) Les sources 27
b) Les habitudes journalistiques . 27
4.1.2 La chronique patronale 28
4.1.3 L'opposition patronale/syndicale . 28

4.2 Pour une authentique et intégrale rubrique/travail : les transformations dans les politiques d'information 29
4.2.1 La vision sociale du travail 29
4.2.2 Le recul du mouvement syndical . 30
a) Dans la presse 30
b) Dans la société 30
4.2.3 La montée de l'économie 31
a) Dans la presse 31
b) Dans la société 32
4.2.4 L'intégration du travail à l'économie 32
a) La tendance à l'intégration . . . 32
b) Les projets d'intégration 33
c) La résistance à l'intégration . . 34

Conclusion 35

Bibliographie 39

Annexe 1 : Liste des tableaux auxquels renvoit le texte 44

Annexe 2 : La presse écrite 60

Annexe 3 : La presse parlée 79

Liste des tableaux

Tableau 1 Proportion des nouvelles/travail dans l'ensemble des nouvelles de la presse parlée 10

Tableau 2 Répartition des matières aux nouvelles de CBF 10

Tableau 3 Distribution des journalistes par secteur d'information dans les quotidiens 12

Tableau 4 Distribution par secteur d'information des articles/maison sur le travail aux quotidiens Le Soleil et La Presse 13

Tableau 5 Partage officieux des tâches à la télévision 16

Tableau 6 Provenance des informations/travail dans les quotidiens de l'échantillon 17

Tableau 7 Répartition des informations/travail selon les thèmes et leur fréquence dans les quotidiens et la presse parlée 22

Introduction

Le titre de cette recherche en dit trop en trop peu pour ne pas s'attarder à quelques précisions nécessaires à la lecture de ce rapport.

• ***La matière***

L'expression « rapports de travail » s'entend ici au sens large. Elle désigne « tout ce qui se rapporte au travail organisé », quelles que soient les rubriques sous lesquelles apparaissent les sujets traités dans la presse.

Pour les fins de cette recherche sinon pour chaque entreprise de presse, les sujets qui se rapportent au travail organisé composent un secteur d'information que, faute de mieux, nous appelons tout au long du texte le travail ou l'information/travail.

Le « traitement » de l'information/travail évoque l'ensemble des opérations où intervient la presse, depuis l'événement ou le fait observé jusqu'à la forme définitive chargée d'en rendre compte auprès du consommateur.

La « grande presse d'information au Québec » exclut de l'examen la presse étrangère, la presse d'opinion et la presse régionale mais elle comprend la presse écrite et parlée. Aussi, même nettement circonscrite, la matière utile reste si considérable qu'il faut se résoudre à découper un échantillon, comme nombre de travaux antérieurs sur le traitement de l'information par les entreprises de presse nous invitent à le faire. Et c'est ici que des distinctions s'imposent.

• ***La perspective***

On imagine tout de suite, en effet, un échantillon dont l'examen minutieux et quasi compulsif serait censé révéler tout ce qu'on veut savoir de l'information/travail, non seulement ce qu'elle est mais d'où elle vient, comme si la description ad nauseam du produit fini suffisait jamais à en restituer la genèse. Beaucoup d'analyses demandent à l'échantillon ce qu'il ne peut donner et, en conséquence, lui font dire ce qu'il n'a jamais dit. L'information a ceci de commun avec la langue d'usage, sur laquelle elle s'appuie, que chacun y sent d'abord une activité spontanée dont il a personnellement l'expérience : il en induit que l'exercice professionnel de cette activité va de soi et méconnaît que s'interpose, entre l'intention d'informer et l'information produite, un dispositif qui a pour effet de modifier l'une et l'autre.

L'analyse de la production journalistique, pour une période et sur un sujet donnés, aboutit le plus souvent à des conclusions décevantes dès lors qu'on omet, dans l'enchaînement des explications, ce segment fondamental que sont les opérations de la production.

Quand on lit certaines études, tout se passe comme si le monde de la presse, qui produit l'information, n'existait pas en soi, avec ses règles, ses traditions, ses contraintes et ses limitations. Aux deux extrémités de cette tendance à escamoter l'expérience, on trouve des écrits d'inspiration polémique ou de caractère académique[1].

Les écrits polémiques surgissent de milieux qui font eux-mêmes l'objet de comptes rendus journalistiques et qui ne reconnaissent pas dans l'image que leur renvoie la presse celle qu'ils entretenaient d'eux-mêmes dans l'action. Prenant l'effet pour la cause, ils imputent le tort qu'ils croient subir à une volonté délibérée de les desservir ou à un système conçu pour en tenir lieu.

Les démonstrations académiques émanent de milieux pour qui les comptes rendus journalistiques constituent un objet d'étude ; les chercheurs universitaires ne reconnaissent pas dans l'image de la presse qu'ils en tirent le journalisme de convention qu'ils avaient eux-mêmes conçu et posé comme modèle. Prenant les moyens pour la fin, ils tendent à compenser, par un excès d'acharnement dans l'analyse du produit fini, les lacunes de leur information quant aux mécanismes de la production journalistique.

Quelles que soient l'image qu'on cherche et celle qu'on trouve, on en reste à l'image sans rien apprendre sur son élaboration.

Or, voilà ce qui dicte précisément l'orientation de cette recherche : mettre en rapport l'information/travail, telle qu'elle se révèle à l'analyse, avec les méthodes et les comportements qui la produisent ; repasser avec l'information/travail de la scène où elle paraît aux coulisses où elle s'apprête, afin de redonner au portrait de cette information le relief et le mouvement dont trop d'approches hâtives la dépouillent.

---

1. Il s'agit de tendances parmi d'autres, plus ou moins prononcées selon les ouvrages, dont quelques exemples sont cités dans la bibliographie parmi les « études de cas ».

Dans cette perspective, ce que l'analyse de l'échantillon ne peut nous apprendre, nous le demanderons ailleurs, aux artisans de la production ; chacune de ces sources sera interrogée et interprétée à la lumière de l'autre.

• ***L'échantillon***

Pour l'analyse de la production journalistique, nous avons découpé, dans les années de référence 1984-1985, cinq périodes de deux semaines ainsi réparties (du lundi au dimanche) :

1ère période : du 7 au 20 mai 1984 ;
2ième période : du 20 août au 2 septembre 1984 ;
3ième période : du 29 octobre au 11 novembre 1984 ;
4ième période : du 4 au 17 mars 1985 ;
5ième période : du 27 mai au 9 juin 1985.

Les quatre premières périodes ont été choisies à cause de la densité et de la variété des événements reliés au travail, de manière à ce que tout l'inventaire des thèmes assimilables à l'information/travail ait été déployé dans l'ensemble de l'échantillon. Le but premier de la recherche, en effet, n'est pas de vérifier si on parle du travail, mais, quand on en parle, de quoi on parle, comment et pourquoi.

La cinquième période a cependant été choisie au hasard, sans rattachement à des événements prévisibles, à une époque de l'année généralement tranquille. Elle est notre période témoin. C'est la seule, en outre, qui ait été examinée au présent, c'est-à-dire en même temps qu'elle était vécue. Une part d'écoute directe était particulièrement nécessaire dans le cas de la presse parlée dont nous n'avions, pour les quatre périodes précédentes, que l'index des sujets traités et qui, de ce fait, se prêtait mal à une analyse poussée[2].

Dans les limites de ces cinq périodes, nous avons dépouillé la production journalistique de 12 entreprises de presse, six de la presse écrite et six de la presse parlée.

Ce sont, pour la presse écrite : les quotidiens *La Presse*, *The Gazette*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *Le Soleil* ainsi que l'hebdomadaire spécialisé *Les Affaires*. Pour la presse parlée les entreprises analysées sont les stations radiophoniques *CKAC* et *CBF*, têtes de réseau pour Télémédia et Radio-Canada ainsi que les stations de télévision *CBFT* (Radio-Canada), *CFTM* (TVA), *CBMT* (CBC) et *CFCF* (CTV), toutes reliées à des réseaux dont les noms sont entre parenthèses[3].

2. Caisse et Chartier, *rapports d'écoute*, cahiers Radio, Télévision et Affaires publiques pour chacun des mois de l'échantillon.

3. Voir à l'annexe 1 le calendrier (tableau 1) et les caractéristiques (tableau 2) de l'échantillon ainsi que la liste des principaux événements/travail par période (tableau 3).

• ***La recension***

Nous avons ainsi examiné 332 publications de la presse écrite et 420 jours de diffusion à la radio et à la télévision. Nous y avons recensé au total 4490 informations/travail, soit 2845 dans la presse écrite et 1645 dans la presse parlée. L'ensemble de ces informations a été classé par thèmes.

Nous avons convenu d'ajouter pour les fins de cette recherche les secteurs public et de la construction aux autres secteurs couverts par le mandat de la Commission consultative sur le travail afin d'embrasser tout l'horizon du travail organisé.

Dans un document d'information distribué peu avant ses audiences publiques, la Commission proposait aux participants, à titre indicatif, 31 thèmes de consultation sans compter ceux que chacun était invité à ajouter[4]. Nous les avons réduits par commodité à douze et nous en avons ajouté deux autres qui n'avaient pas d'équivalent : « emploi » et « politique ».

Pour chacune des informations/travail, nos grilles d'écoute ou de lecture permettaient de noter non seulement le thème mais diverses autres caractéristiques quant au fond et à la forme. Nous les avons compilées, puis nous avons reporté les résultats sur un tableau répartissant l'information/travail recensée ; le tableau est établi par semaine, par période, par entreprise ou par genre, suivant les besoins[5].

Ces résultats sont notre instrument statistique pour l'analyse de l'échantillon[6]. Il va sans dire que nous ne lui attribuons aucune valeur absolue : les tendances qu'il indique sont pondérées par les témoignages de la production.

• ***L'enquête***

Nous avons recueilli 24 témoignages de journalistes ou de cadres à l'emploi des 12 entreprises de presse incluses dans l'échantillon afin d'enquêter sur les coulisses de l'information.

Les entrevues ont porté sur les politiques d'information, l'organisation du travail à la rédaction (ou à la salle des nouvelles), le mode de production, les études de marché et les contraintes budgétaires.

4. Commission consultative sur le travail, *Document de consultation*, Audiences publiques sur le travail et la révision du Code du travail, Québec, 1984, pp. 13 à 25.

5. Sont reproduits à l'annexe 1 : une grille de lecture (tableau 4), une grille d'écoute (tableau 5) et un tableau de répartition de l'information/travail recensée.

6. Voir les tableaux de la compilation aux annexes 2 et 3.

Même avec ces têtes de chapitre en vue, il s'agissait de conversations spontanées, conduites différemment suivant l'interlotuteur, où chacun faisait part de son expérience et livrait des informations utiles sur le métier : n'étaient recherchées ni des réponses de questionnaire ni des citations personnelles. La seule exigence formulée par ces interlocuteurs était de préserver leur anonymat. Aussi, chaque fois que, dans le texte, nous nous appuyons sur ces témoignages, nous le signalons par la mention commune « Source : entrevues ».

Les entreprises de presse nous ont gracieusement fourni, au moment des entrevues, des documents internes qui forment avec celles-ci la source principale de nos informations sur le comportement de la presse[7].

Nous avons réuni par ailleurs d'autres documents : études diverses sur l'état de la presse ou son évolution, analyses de la production journalistique sur un sujet ou un événement particulier[8]. Nous y avons surtout puisé des informations générales et des données comparatives.

• ***La démarche***

Compte tenu que le temps et les moyens nous sont mesurés, comparativement à l'ambition du projet, nous nous heurtons dans toutes les directions à des obstacles contraignants. Par exemple :

- l'ampleur de la matière ouverte à l'examen : elle s'étend à tout un secteur d'information, c'est-à-dire des centaines de sujets possibles, là où la plupart des études s'en tiennent à un seul, tel le déroulement d'une grève ou la tenue d'un colloque relié au monde du travail ;

- l'énormité et les disparités de l'échantillon qui amalgame, avec ses douze entreprises de presse, trois genres, deux langues et diverses périodicités, compliquant ainsi le jeu des comparaisons ;

- l'inégalité d'accès à la production journalistique passée qui réduit la présence de la presse parlée à un index des sujets traités dans certains bulletins de nouvelles, à l'inverse de ce qui la distingue sur les ondes : le son, l'image, l'instantanéité, la variété des programmes[9] ;

- l'orientation donnée à cet ouvrage qui, en joignant des témoignages de première ligne sur la production aux données de l'échantillon, nous oblige à mener de front pour ainsi dire deux recherches ; ce qui réduit le temps consacré à chacune aussi bien que, dans chaque cas, le temps réservé à l'analyse.

Faute de temps pour compléter l'information requise, raffiner les outils d'analyse, multiplier les vérifications, développer la réflexion et tirer tout le parti possible d'un abondant matériel, nous convenons de nous limiter dans les circonstances à une démarche exploratoire : pour ce dossier sur l'information/travail, nous avons préféré l'examen le plus large à l'approfondissement d'une seule dimension.

Nos objectifs sont donc, dans cette même mesure, de renouveler la problématique, de dépister les grandes tendances, de dégager des avenues de recherche ; bref, d'esquisser la genèse de l'information/ travail.

Conformément aux travaux qu'il résume, ce rapport se présente en quatre parties axées sur : ce que nous apprend la production, ce que nous apprend la place réservée au travail dans l'information, ce que nous apprend le produit fini et ce que nous apprend la confrontation de l'une et de l'autre.

---

7. Ils sont cités dans la bibliographie parmi les « études de marché ».
8. Voir la bibliographie.
9. Sur les informations/travail de la presse parlée (annexe 3), trop de caractéristiques nous manquent pour que nous puissions faire les mêmes recoupements que dans la presse écrite (annexe 2).

Chapitre I
L'information/travail dans le processus de production

Dans ce chapitre, nous examinerons le mode de production de la presse écrite et de la presse parlée afin de déterminer comment les conditions de la production influencent la place consacrée à l'information/travail.

1.1 La presse écrite

Vue de l'intérieur, une semaine d'édition à La Presse emprunte au scénario suivant (compte tenu que le journal de chaque jour est produit la veille)[10].

1.1.1 Le scénario

Le lundi, la publicité se fait rare, on en tire un journal mince. Pour l'engraisser, on y a joint le cahier de l'automobile qui attire les annonceurs spécialisés. Mais il y a peu de nouvelles : le week-end tarit les sources d'information, hormis le fait divers, et depuis que La Presse paraît le dimanche, les événements du samedi ont déjà servi quand le lundi vient. Seuls trois ou quatre journalistes sont d'ailleurs à l'oeuvre le dimanche pour apprêter la nouvelle fraîche. Malgré un volume limité, on a donc relativement trop d'espace à noircir : c'est le moment de réanimer les articles laissés pour compte à la fin de la semaine et d'arracher au fil de presse ses tartines sur les arts ou les tortues des îles Galapagos.

Le mardi, on publie un journal plus substantiel bien qu'encore modeste, où le cahier Mode est chargé à son tour de maintenir le flot quotidien d'annonces et de pages imprimées. La vie reprend, les nouvelles rentrent, certes plus abondantes, mais on ne siège pas à Québec le lundi, ni à l'Hôtel de ville. À la rédaction, la semaine de quatre jours commence le lundi ou le mardi. Les journalistes du lundi refont de l'ordre dans leurs papiers et se mettent à la recherche de l'information sans nécessairement produire pour le lendemain. On roule avec la moitié de l'effectif.

C'est *le mercredi*, avec la réclame des supermarchés et des grands magasins, qu'on distribue le plus gros journal de la semaine et le plus populaire : 225 000 exemplaires vendus contre une moyenne de 200 000 pour les autres jours (week-end exclu). La plupart des gens touchent leurs chèques de paie le mercredi ou le jeudi, les magasins sont réapprovisionnés, on se bouscule de nouveau pour acheter. Parmi les huit ou neuf cahiers que compte La Presse du mercredi, se glissent précisément deux cahiers spéciaux consacrés à la consommation et à l'alimentation. Pour occuper tout l'espace rédactionnel qui s'ouvre à eux, les journalistes des deux horaires sont enfin réunis et la nouvelle politique abonde en provenance des deux parlements, sans compter la Ville de Montréal qui tient son assemblée le mardi soir.

L'édition du *jeudi* se classe après la précédente quant au poids. L'attrait publicitaire a décru, le cahier Décoration vend moins que la Mode, mais les journalistes, qui sont payés le mercredi, passent tous à la rédaction ce jour-là et déposent leurs textes, trop pour un seul jour. On publie le lendemain ceux qui sont périssables, ceux dont la concurrence aura l'équivalent. Les autres articles, versés dans ce que l'on appelle respectueusement « les restes », alimenteront les éditions subséquentes, jusqu'au lundi.

Le vendredi, on retombe dans la catégorie légère. La direction, qui a déjà essayé, songe encore à publier à la manière du New York Times un cahier Sorties destiné à retenir les gens en ville le vendredi soir. Pour l'instant, il n'y a pas de cahier spécial et l'espace est limité, tandis que les nouvelles demeurent nombreuses, de même que « les restes ». Sont mûrs pour les restes les articles trop longs, les styles ennuyeux, les sujets arides ou sans rapport avec l'actualité immédiate ainsi que les textes à refaire (non vérifiés ou mal écrits).

Le samedi, La Presse atteint le sommet de son palmarès : 315 000 exemplaires vendus, une douzaine de cahiers, des encarts publicitaires. À la différence du mercredi, toutefois, la plupart des cahiers sont écrits et imprimés d'avance si bien qu'en dépit du volume considérable dévolu à l'information, l'espace rédactionnel frais, c'est-à-dire encore ouvert à l'actualité du moment, équivaut à celui du lundi, concentré comme lui dans deux cahiers, le premier et celui de l'économie, avec cette différence que le vendredi beaucoup de nouvelles se disputent la place libre surtout dans le secteur politique où on tend par calcul à différer des interventions jusqu'au vendredi pour faire les manchettes du samedi.

La Presse du *dimanche*, avec son petit format et ses débuts tardifs se cherche encore. Vendue à 130 000 exemplaires, elle ne suscite pas de grands appétits publicitaires. On la remplit pour l'instant de chroniques et de

10. Source du récit : entrevues, *La Presse*.

pages spécialisées, dont plusieurs visent les jeunes lecteurs. Il faut cinq ans, selon l'évaluation des milieux intéressés, pour lancer un produit de cette sorte. Or, le tabloïd du dimanche n'en est qu'à sa deuxième année.

C'est lui qui clôt, à La Presse, le cycle hebdomadaire de production dont on peut trouver l'équivalent partout ailleurs avec d'innombrables variantes.

1.1.2 L'espace vital

De ce scénario un peu long, il se dégage pourtant quelques constatations essentielles pour situer l'information/travail dans le processus de production. Même si elles ne sont pas neuves, il faut les garder à l'esprit dans la suite[11].

1) Il y a un rapport certain mais complexe entre les habitudes des lecteurs, les mouvements de la publicité et les secteurs d'information qu'un journal développe. Il ne se réduit pas à un simple diktat de l'un à l'autre.

2) L'espace dévolu à l'information dépend étroitement du volume publicitaire (la moyenne annuelle est de 40 % – 60 % à La Presse) pour son existence même, non pour le détail de son contenu.

3) Certains secteurs d'information, plus spécialisés et généralement de type magazine, sont choisis en fonction du rendement publicitaire, visent des clientèles déterminées et occupent des espaces réservés.

4) L'espace réel ouvert chaque jour à l'information générale ne varie pas nécessairement ni uniquement en fonction de la réalité, ce qui conduit à d'inévitables distorsions : un jour, beaucoup de nouvelles importantes doivent se serrer dans peu de pages ; le lendemain, on remplit des pages entières avec des sujets d'intérêt secondaire. Il existe également un mécanisme d'ajustement : le directeur de l'information peut ajouter des pages au besoin, selon l'état du budget.

5) La sélection de l'information ne repose pas seulement sur l'importance intrinsèque de la nouvelle ou sur ses liens avec les grandes orientations du journal : elle obéit à plusieurs autres critères qui relèvent tous des pratiques journalistiques et des impératifs de la production.

6) Dans ces conditions, les secteurs d'information et les informations elles-mêmes, une à une, sont chaque jour en situation de concurrence pour le partage de l'espace disponible et c'est au bout de cette massive digestion que l'information/travail trouve une place.

1.2 La presse parlée

1.2.1 L'information éclatée

De la presse parlée, où rien n'est tout à fait comparable, on connaît les traits particuliers : des fragments courts composent des émissions de durée fixe, pour des auditoires qui changent au fil des heures, dans une programmation dont l'information n'est apparemment pas l'essentiel.

Encore faut-il nuancer ce propos selon le genre. À la radio AM, dont les séries dramatiques ont jadis émigré vers la télévision et les séquences musicales, plus récemment, vers les stations FM, le contenu parlé s'apparente dans sa majeure partie à de l'information, sous des formes et dans des formats divers.

On y trouve non seulement des nouvelles, du sport et des affaires publiques, mais aussi des informations pratiques répétées sur la météo, la circulation, l'état des routes ; des informations à bâtons rompus sur les spectacles, la mode, la consommation, les activités communautaires ; des tribunes téléphoniques, des revues de presse, des capsules d'information économique ou juridique.

À CKAC, on évalue à 85 % ou 90 % la part de l'information dans la programmation de jour : 20 % si on s'en tient aux nouvelles (12 minutes par heure) ; 30 % si on ajoute les affaires publiques (les deux heures de Pierre Pascau) et 85 % si on inclut le reste. À compter de 18 heures, quand l'auditoire fuit vers la télévision, et jusqu'à six heures le lendemain, la musique reprend la plus grande part du temps d'antenne : la proportion de l'information tombe alors à 30 %[12].

À CBF comme à CKAC, c'est toute cette information dispersée dans l'horaire qu'il faut retracer pour obtenir l'équivalent radiophonique de l'éventail offert dans un quotidien.

À la télévision, l'accent mis sur les émissions dramatiques, les variétés et les spectacles sportifs ne laisse guère à l'information, au sens large du terme, que de trois à cinq heures par jour, soit plus ou moins 25 % du temps

---

11. L'information marchandise est un sujet débattu dans les milieux journalistiques, notamment dans un magazine professionnel appelé *Le 30*.

12. Source : entrevues *CKAC*.

d'antenne. Aux heures de grande écoute entre 18 heures et minuit, cependant, elle en occupe près du tiers[13].

Si on s'arrête aux nouvelles proprement dites, le renouvellement de l'auditoire aux quarts d'heures à la radio conduit à fragmenter la présentation en bulletins courts et fréquents plutôt que détaillés et espacés. À CKAC, les bulletins se suivent quinze minutes avant et après l'heure. Les premiers (diffusion sur tout le réseau) durent trois minutes et demie et la consigne est d'y serrer sept nouvelles ; les seconds (diffusion locale) durent une minute et demie qu'on alimente avec quatre ou cinq manchettes, le sport, la météo[14].

L'auditeur, à l'écoute pour peu de temps à la fois, accorde une attention soutenue qu'à de plus petites doses encore. Aussi faut-il sans cesse l'éperonner avec un élément nouveau. Le principe est le même pour l'émission de Pierre Pascau : on y aborde au moins dix sujets et aucune entrevue ne dépasse sept minutes.

On raconte à CKAC sur cette exigence impérieuse les deux anecdotes suivantes[15]. Dans cette tranche de la journée où l'auditoire de la radio atteint son point culminant, le bulletin de 7 h 45 avait une cote d'écoute plus basse que les autres. Constatant qu'en neuf minutes, il livrait 10 ou 11 nouvelles, on décide de le survolter avec 16 nouvelles : la cote d'écoute aussitôt augmenta. De même, dérogeant exceptionnellement à la règle, Pierre Pascau consacra un jour les deux heures de son émission à un seul sujet, un hommage à une personnalité fort populaire, auquel divers invités se joignaient. Quand furent publiés les sondages B.B.M., on découvrit à cette date l'auditoire le plus faible de l'émission pour la période mesurée. On ne renouvela pas l'expérience.

On mise en effet sur le rythme et le rythme suppose, pour une durée donnée, plus que de nombreux éléments : il exige de nombreux éléments différents. On a donc le souci d'équilibrer le bulletin en variant la nature des nouvelles retenues. Idéalement, on souhaiterait composer le bulletin avec : un fait divers, une nouvelle politique, un fait social, une nouvelle étrangère, un fait humain. Certes, l'actualité ne se plie pas systématiquement à ce schéma dont il faut retenir le principe d'alternance et, pour chaque nouvelle, ce qu'on pourrait appeler son poids d'information brute. Le fait divers est considéré comme de l'information brute : instantanée, unique, se suffisant à elle-même. Des autres nouvelles, on conservera, puisqu'on doit choisir, la part dotée de ces caractéristiques, la part d'information brute, la part de fait divers.

Alors qu'à la radio, on envisage les nouvelles d'heure en heure, à la télévision, on prépare le bulletin selon une perspective de 24 heures, comme dans les quotidiens : on fait en quelque sorte le résumé de la journée. Sans développer davantage, rappelons pour les fins de notre propos que la production télévisée, qui connaît elle aussi les exigences du rythme et les fluctuations de l'auditoire, dépend par ailleurs, pour son alimentation en images, d'installations techniques lourdes et de budgets considérables qui pèsent à leur tour sur le contenu de l'information.

1.2.2 Pour quelques secondes de plus

L'information/travail, d'où qu'elle vienne, reste étroitement liée à un processus de production dont on distingue maintenant les nombreuses contraintes propres à la presse parlée.

1) Clientèle, publicité et programmation sont entre elles dans un rapport plus serré que dans la presse écrite car elles se détaillent à la minute et plus de stations que de quotidiens se disputent le marché, assujetti aux jugements sans appel des sondages B.B.M..

2) À cet égard, l'information dans son ensemble doit livrer concurrence aux autres éléments de la programmation pour le partage du temps, surtout à la télévison.

3) Des secteurs entiers d'information soustraits aux nouvelles (les spectacles, les sports, la consommation) sont partagés comme les nouvelles elles-mêmes en émissions différentes de formats multiples, présentées en alternance et dispersées dans l'horaire, dont le contenu est à son tour découpé en fragments variés sous le règne absolu de l'interruption.

4) La sélection de l'information, fondée sur les propriétés d'adaptation à ce modèle, obéit encore à des critères techniques d'alimentation sonore ou visuelle et d'ajustement aux aires de diffusion.

5) L'information/travail, dans ce tamisage, gagne sur les autres, selon les jours, quelques secondes de plus.

---

13. Source : horaire des réseaux de télévision. Une évaluation plus systématique du temps d'antenne consacré aux informations générales à la télévision (émissions de nouvelles et d'affaires publiques) fut réalisée en 1982. Selon cette étude, la proportion d'informations dans l'ensemble de la programmation de la télévision était de 18,1 % à Radio-Canada, de 26,7 % à TVA, de 29,7 % à CBC et de 21,8 % à CTV. Tiré de Statistique Canada, Sous-division de la culture, *projet télévision*, février 1985.

14. Il y a des bulletins plus longs aux grandes heures d'écoute comme en témoigne la suite. Aucun ne dépasse douze minutes.

15. Source : entrevues, *CKAC*.

Chapitre II
La place du travail dans l'information

Radio-Canada, depuis quelques années, abandonne la plus grande partie de sa programmation radio (AM) à l'information sous toutes ses formes, dont on peut détacher, à titre d'exemples, deux magazines quotidiens : *Tout compte fait* (consommation) et *D'un soleil à l'autre* (agro-alimentaire) ainsi qu'une longue émission d'actualité régionale : *Montréal-Express.*

Selon une orientation plus récente mais décisive, Le Devoir consacre l'un de ses deux cahiers quotidiens à l'économie, les jours de semaines, tandis que Le Journal de Montréal, fidèle à ses débuts, attribue le quart de ses pages à l'actualité sportive et environ 10 % aux faits divers.

Parmi les secteurs d'information qui se disputent la place, certains sont en évidence. Ils ont des périodes, des espaces réservés. Chaque entreprise de presse développe un ou plusieurs secteurs qui la distinguent sur le marché. Aucune n'a choisi le travail comme préoccupation dominante.

Nous allons mesurer la place du travail dans l'information à la part qui lui échoit parmi les autres secteurs :
- dans l'ensemble de l'information produite (publiée ou diffusée) ;
- dans la distribution des ressources à la rédaction (à la salle des nouvelles) ;
- dans les intérêts et la demande de la clientèle, qui inspirent les politiques d'information.

2.1 La part du travail dans l'information produite

Les limites de la recension nous confinent ici à la presse parlée ou presque. Et encore, faut-il multiplier les recoupements pour arriver à des indications utiles.

2.1.1 La presse parlée

Pour la presse parlée, nous avons des évaluations de deux sources différentes : les données de notre échantillon et les données de Radio-Canada.

a) Les données de l'échantillon

Nous avons retenu deux périodes de l'échantillon : une période dense, que traversent trois lourds conflits dans les services publics (du 29 octobre au 11 novembre 1984) ; une période calme, celle que nous appelons la période témoin (du 27 mai au 9 juin 1985).

Le sondage de ces périodes indique que le travail, dans l'ensemble de la presse parlée, représente 18 % des nouvelles diffusées (voir le tableau 1) :

- 21 % à la radio et 16,8 % à la télé ;
- 18 % à la télé française et 15,2 % à la télé anglaise ;
- 19,6 % dans les stations privées et 16,6 % dans les stations d'État.

TABLEAU 1

Proportion des nouvelles/travail dans l'ensemble des nouvelles de la presse parlée

Échantillon	Période dense 29 oct. au 11 nov. 1984 N=2258 %	Période calme 27 mai au 9 juin 1985 N=1172 %	Moyenne %
CKAC	26,5	20,4	23,5
CBF	22,7	14,0	18,4
Total radio	**24,9**	**17,8**	**21,9**
CFTM	20,1	20,0	20,0
CBFT	20,4	14,0	17,2
Total télé française	**20,3**	**16,9**	**18,15**
CFCF	16,8	13,9	15,35
CBMT	16,8	13,5	15,15
Total télé anglaise	**16,8**	**13,7**	**15,25**
TOTAL TÉLÉ	**18,7**	**14,9**	**16,8**
TOTAL PRESSE PARLÉE	**20,1**	**16,9**	**18,9**

Nous n'avons pu étendre l'exercice à l'ensemble de l'échantillon ni aux émissions d'affaires publiques. Aussi, faut-il interpréter les chiffres avec prudence[16]. On peut tout de même observer, compte tenu des erreurs possibles :

- que l'information/travail reste quantitativement importante dans les nouvelles de la presse parlée ;
- qu'elle alimente légèrement plus la radio, dont les bulletins de nouvelles sont fréquents (un ou deux par heure) et avides d'éléments nouveaux ;
- qu'on tend à y attacher moins d'importance du côté anglais ;
- que Radio-Canada, radio et télé confondues, tend à en faire moins que ses concurrents à ce sujet.

b) Les données de Radio-Canada

Radio-Canada tient à jour, sur ordinateur, des statistiques précises sur les sujets abordés et leur lieu d'origine, de manière à « équilibrer » ses émissions d'information.

- La radio

Pour la période de septembre 1984 à mai 1985, les nouvelles/travail ont occupé, en moyenne, 8 % du temps d'antenne aux trois grands bulletins de CBF :

- 8,4 % au bulletin de 8 heures (15 minutes) ;
- 7,3 % au bulletin de 12 heures (10 minutes) ;
- 8,2 % au bulletin de 17h30 (15 minutes).

L'avantage de ces statistiques, c'est qu'on peut comparer entre eux les secteurs d'information. C'est ainsi que, pour la même période, les six matières de prédilection ont été, dans l'ordre, les suivantes : la politique, l'économie, le travail, le social, la justice et la défense (tableau 2).

Le travail arrive bon troisième, sur une trentaine de matières listées, même s'il est loin derrière la politique et l'économie.

Calculée sur la somme des nouvelles plutôt que sur leur durée totale, la proportion reste la même : environ 8 % des nouvelles sont consacrées au travail dans ces bulletins.

TABLEAU 2

Répartition (%) des matières aux nouvelles de CBF

	Saison 1984-85		
Matière	8 heures %	12 heures %	17h30 %
Politique	30,1 %	30,6 %	28,3 %
Économie	17,1 %	17,0 %	18,5 %
Travail	8,4 %	7,3 %	8,2 %
Social	6,1 %	4,8 %	6,4 %
Justice	5,1 %	5,2 %	4,7 %
Défense	4,5 %	5,6 %	5,0 %

Source : Radio-Canada. Nous n'avons pu avoir accès aux données de l'enquête (nombre total d'informations).

Si on retire du calcul les informations étrangères, qui ne s'attardent guère à d'autres questions que la politique et l'économie, c'est 12 % des nouvelles canadiennes que le travail accapare.

Certes, tous ces pourcentages ne représentent au total, pour chaque bulletin, que de trois à cinq heures d'information/travail en neuf mois, par fragments d'au plus 50 secondes.

Depuis le 24 juin 1985, Radio-Canada a retranché cinq minutes à son bulletin de 8 heures pour le redonner à la « radio générale » (qui ne traite pas d'information). Les trois bulletins perdent ainsi 12 % de leur temps d'antenne, ce qui laisse présager que la sélection de l'information y sera encore plus rigoureuse.

Il s'agit là, cependant, de bulletins dits « nationaux », c'est-à-dire diffusés non seulement à Montréal (CBF) mais, en tout ou en partie, ailleurs au Québec et au Canada français jusqu'à Vancouver. Les sujets politiques et économiques canadiens, grossis de surcroît par les informations étrangères, sont au premier plan de ces bulletins où seules trouvent place les nouvelles/travail d'envergure, capables de traverser les « régions ».

Voilà une distinction importante : des bulletins appelés « régionaux » – chaque station du réseau produit et diffuse les siens localement – complètent l'horaire de Radio-Canada et, selon la tendance déjà observée, de-

16. La détermination statistique du caractère significatif des différences observées n'a pu être réalisée pour les raisons expliquées précédemment. Aussi, il se pourrait que certaines tendances identifiées dans cette étude puissent se révéler non-significatives. Cette note méthodologique vaut surtout pour certaines nuances d'analyse puisque les grandes tendances dans cette étude se dégagent très nettement.

vraient normalement faire plus de place à l'information/travail[17].

Nous n'avons pu consulter les statistiques du « régional » mais tous les témoignages concordent : l'information/travail alimente surtout les bulletins régionaux. Un affectateur de ce service l'évalue même les yeux fermés à 35 %. En l'absence de chiffres plus sûrs, retenons qu'elle en forme certainement une matière dominante.

• La télévision

Pour la télévision aussi (CBFT), les statistiques nous manquent[18]. En transposant prudemment les statistiques de la radio et compte tenu que, selon notre échantillon, la tendance de la télévision est d'en faire moins, on peut présumer que la place de l'information/travail au Téléjournal de 22 heures (diffusion réseau) est du même ordre qu'aux bulletins nationaux de la radio et sans doute à la baisse.

Pour les téléjournaux de 12 heures et 18 heures, qui sont de nature régionale, nous disposons de certaines informations. Ainsi, *Les Actualités* qui suivent immédiatement le téléjournal y puisent la matière de leurs entrevues. Or, de septembre 1984 à mai 1985, le travail y occupait le haut du classement avec 16 % du temps le midi et 15 % le soir[19].

Une étude d'inspiration syndicale, réalisée du 20 février au 20 mars 1978 sur les téléjournaux de 18 heures à CFTM et CBFT, confirme cette tendance en recensant 23 % de nouvelles/travail[20]. Mais c'était il y a sept ans. Partout on nous affirme que c'était trop, que c'est encore trop. À CFTM, on prétend que l'information/travail monopolisait autrefois jusqu'à 45 % des informations régionales et qu'on tend aujourd'hui à se satisfaire de 15 %[21].

c) Conclusion

De tous ces chiffres incomplets et disparates, on peut tout de même conclure sans trop de risques que :

- dans la presse parlée, parce que les stations sont affiliées à des réseaux dont elles se détachent au besoin, la distinction entre diffusion régionale et diffusion nationale se répercute sur le contenu de l'information ;
- l'information/travail alimente de préférence le « régional », auquel elle s'identifie largement et dont elle reste une matière dominante ;
- une partie seulement des nouvelles/travail a l'envergure jugée nécessaire pour concurrencer les grands sujets politiques et économiques pan-québécois ou pan-canadiens du « national » ;
- en tout état de cause, la tendance générale quant à l'importance relative accordée à l'information/travail est à la baisse[22].

2.1.2 La presse écrite

Pour la presse écrite, nos informations sur la proportion de l'espace ou des informations qu'on alloue au travail sont pour ainsi dire inexistantes.

Calculer la surface de l'information/travail dans les quotidiens dépassait les moyens de cette recherche.

Il y a huit ans, Multi-Réso s'était livré à cet exercice pour le ministère des Communications[23]. À La Presse, au Devoir et au Soleil, le travail occupait 3 % de l'espace contre 2 % au Journal de Montréal et presque rien à The Gazette[24]. Si on tient compte du secteur d'information « vie économique » qui occupait alors 11 % (en moyenne) de l'espace consacré à l'information et qui s'est beaucoup développé depuis lors, toutes les proportions sont certainement à refaire. D'autant plus que certaines catégories du sondage Multi-Réso, telle « l'actualité » (15 % en moyenne de l'espace d'information), empruntent un peu à toutes les autres catégories, faussant ainsi les comparaisons. Le tableau comprend, en outre, des titres qui ne font pas partie de notre échantillon. On peut cependant en tirer une indication précieuse : les quotidiens régionaux cédaient en général plus d'espace au travail conformément à la tendance de la presse parlée.

Nous avons, dans la période témoin de notre échantillon, tenté quelques sondages isolés pour obtenir la proportion de nouvelles/travail dans l'ensemble des informations publiées, sport exclu. Le résultat donne en moyenne 7 %. Outre qu'il eût fallu multiplier les sondages, cette proportion augmente certainement dans les périodes denses et diminue sans doute considérablement les jours de grosse publication (le mercredi ou le

17. Voir à l'annexe 1 l'horaire des nouvelles-radio (tableau 7).
18. Les sources pressenties ont refusé de divulguer les statistiques.
19. Source : entrevues réalisées dans le cadre de cette étude.
20. Desaulniers, Jean-Pierre, Sohet, Philippe et Hubert, Nicole, « L'image du syndicalisme au sein des informations télévisées », in *Vie ouvrière*, vol. 30, no. 145, mai 1980, p. 319.
21. Source : entrevues, *CFTM*.
22. Source : entrevues réalisées dans le cadre de cette étude.
23. Multi-Réso inc., pour le compte du ministère des Communications, *La presse écrite au Québec, bilan et prospective*, Éditeur officiel du Québec, Québec, 1978, pp. 56 à 64.
24. Ibidem, p. 235, reproduit à l'annexe 1 (tableau 8).

samedi) quand les informations spécialisées noient tout le reste. En réalité, dans la presse écrite, on mesure mieux la place de l'information/travail à la part qu'elle reçoit des ressources de la rédaction.

2.2 La part du travail dans les ressources de la rédaction

L'information produite dépend des ressources dont on dispose pour la traiter. Nous n'en considérons que deux : l'affectation des journalistes et, parmi les agences de presse, le recours à la Presse Canadienne (PC).

2.2.1 L'affection des journalistes[25]

a) La presse écrite

La presse écrite se prête particulièrement bien à cette évaluation car les structures de la rédaction reposent sur les secteurs d'information.

- **Distribution des journalistes par secteur**

Si on se reporte au tableau 3, on trouve partout un journaliste affecté spécialement à l'information/travail :

> un journaliste à la rubrique/travail contre une moyenne de deux à la consommation et à la santé, de quatre aux faits divers, de six aux affaires municipales et régionales et de sept à la politique et à l'économie ;
>
> un journaliste à la rubrique/travail quel que soit l'effectif considéré, si bien que l'accroissement des ressources générales ne s'étend jamais à la rubrique/travail.

- **Distribution des informations/travail par secteur d'information**

Le titulaire de la rubrique/travail n'est cependant pas le seul à produire des informations/travail. Si on prend, au hasard de notre échantillon, la journée du 1er novembre 1984, Le Soleil affiche, parmi les articles maison consacrés au travail, 5 signatures différentes ; La Presse, 8 ; The Gazette, 8 ; Le Devoir, 3 ; et Le Journal de Montréal, 6.

Les principales rubriques où on traite des informations/travail sont connues : la politique (projets de loi et commissions parlementaires) ; l'économie (création d'emplois, fermetures d'usines) ; les tribunaux et faits divers (décisions judiciaires, manifestations, accidents de travail). Les correspondants régionaux et les équipes polyvalentes du « général » et du week-end en font aussi.

TABLEAU 3

Distribution du nombre de journalistes par secteur d'information dans les quotidiens

	Presse	Soleil	Devoir	Journal de Montréal	Gazette	Moyenne (arrondie)
Économie	9	6	6	3	9	7
Consommation	1	5	0	1	1	2
Travail	1	1	1	1	1	1
Santé	1	1	2	3	1	2
Éducation	1	2	1	1	1	1
Faits divers et tribunaux	6	5	1	5	1	4
Politique Municipal	14	5	5	4	7	7
et régional	5	13	1	1	10	6
Spectacle	9	9	4	8	8	8
Sports	13	5	1	22	7	10
Général*	20	11	4	4	21	12
Autres	9	12	3	3	6	7
Total	**89**	**85**	**29**	**56**	**73**	**66**

N.B. Certains chiffres sont approximatifs, les divisions de chaque rédaction n'étant pas les mêmes. Le total n'est pas celui de la rédaction mais des secteurs cités.

* Le « général » inclut ici les équipes de week-end au Soleil et à La Presse ainsi que le « City desk » à The Gazette. Nous en avons soustrait certains secteurs cités à part.

Le tableau 4 illustre cette diversité d'interventions et montre que le travail, même avec un seul journaliste en titre, occupe un espace nécessitant la production de textes par plusieurs journalistes. Mais il en résulte alors un éclatement de la rubrique/travail qui appauvrit sa présence dans l'information.

[25] Source : entrevues réalisées dans le cadre de cette étude.

TABLEAU 4

Distribution par secteur d'information des articles/ maison sur le travail aux quotidiens Le Soleil et La Presse

	Soleil		Presse	
	Catégorie	Nombre	Catégorie	Nombre
1er nov. 1984	Général	6	Travail	5
	Bureaux régionaux	3	Affaires sociales	3
	Politique	2	Économie	2
	Justice	1	Général	2
			Éditorial	1
			Week-end	1
6 juin 1985	Bureaux régionaux	3	Travail	2
	Santé/aff. sociales	1	Économie	2
	Général	1	Politique	1
	Radio-télé	1	Municipal	1
			Éducation	1
			Général	1

- **Précarité de la rubrique/travail**

On peut dire en simplifiant que, tout compte fait, l'évolution de cette rubrique tend vers zéro.

Au Soleil et à La Presse, on y a déjà affecté deux journalistes, à la demande des syndicats. Cela dura peu (deux ans à La Presse) et on est passé à nouveau de deux à un.

Dans certaines conventions collectives en vigueur, le travail est un poste « protégé », c'est-à-dire obligatoire pour l'employeur[26]. Cette disposition tend à s'effacer et certains craignent que sans elle la rubrique elle-même disparaisse, c'est-à-dire tombe d'un seul à aucun journaliste attitré.

Au Devoir où il n'y a pas de poste protégé, on a tenté en effet l'expérience suivante : pendant un an, faute de titulaire, on a divisé la responsabilité du travail entre plusieurs secteurs : éducation, hôpitaux, transports, etc. On échappait tant de nouvelles dans les intervalles de ces secteurs qu'on est finalement revenu à la rubrique/ travail, sur l'insistance du syndicat encore une fois.

D'autres journaux sont d'ailleurs de longs moments sans rubrique/ travail, quand le poste devient vacant : La Presse a mis six mois, naguère, à le combler et Le Soleil n'a personne à son tour depuis plusieurs mois. Aucun candidat ne se présente. À cette explication, on devine que la rubrique/travail, appauvrie et instable, éloigne de surcroît les ambitions journalistiques.

- **Conséquences sur le traitement de l'information**

La participation des journalistes à l'information/travail ainsi que les ressources de temps et d'espace mises à leur disposition composent en quelque sorte le « statut » du secteur travail et ce statut a des conséquences sur le traitement de l'information :

- Le travail ne forme nulle part un secteur indépendant, comme l'économie : c'est une rubrique encore spécialisée mais de nature hybride, la plupart du temps rattachée à l'information générale à laquelle on est tenté d'en abandonner la dépouille. En conséquence, le travail n'est pas conçu comme un tout et on tend à le traiter en pièces détachées.

- Le travail n'a pas d'espace réservé où il échapperait à la concurrence des autres informations, sauf pour quelques rares chroniques spécialisées (*Le monde des fonctionnaires*, au Soleil, par exemple). En conséquence, certains types d'informations, hors du spectaculaire, qui trouveraient place dans un espace réservé, sont éliminés de l'actualité générale.

- Un seul journaliste par journal est affecté spécialement au travail. Alors qu'à deux journalistes, l'un court l'actualité et l'autre la développe, le journaliste seul est enchaîné à l'événement.

- De nombreux journalistes rattachés à d'autres secteurs viennent à la rescousse et traitent occasionnellement des informations/ travail. En conséquence, là où le journaliste spécialisé, qui suit les dossiers, peut prendre l'initiative et débusquer l'information, le journaliste d'appoint, qui intervient sur demande, traite l'information qui s'impose d'elle-même et, moins apte à l'évaluer, reste plus dépendant de ses sources.

- Le « statut » de la rubrique/travail tend à borner l'information à certains sujets et le traitement de l'information à certaines formes que l'analyse de l'échantillon met en évidence au chapitre suivant.

b) La presse parlée

La distribution des ressources journalistiques ne se mesure pas aussi directement dans la presse parlée, d'une part, parce qu'elles y sont comparativement fort modestes et, d'autre part, parce que l'organisation du travail s'y appuie plus sur des facteurs techniques que sur des contenus d'information.

26. À *La Presse*, au *Soleil* et au *Journal de Montréal*.

• L'organisation du travail

Il faut se rappeler en effet que dans les stations reliées à des réseaux, la distribution des journalistes se fait successivement :

- au service de l'information, entre la salle des nouvelles et les émissions d'affaires publiques, qui sont plus spécialisées ;
- à la salle des nouvelles, entre le « régional » et le « national », surtout à la télévision où toute la structure est plus lourde : la salle de CBMT, par exemple, est entièrement régionale, la tête de réseau étant Toronto (qui a cependant un « correspondant » à Montréal).

Les journalistes se divisent par ailleurs :

- aux nouvelles, en rédacteurs et reporters, les premiers étant plus nombreux que les seconds à la radio où ils se partagent de 20 à 50 bulletins par jour ;
- aux affaires publiques, en recherchistes et reporters, dont les rôles consistent surtout, à la télévision, à mettre l'accent les premiers sur le fond (le contenu), les seconds sur la forme (la présentation).

• Le principe de la polyvalence

Les ressources journalistiques sont globalement trop modestes pour ajouter à cette division technique des tâches un second partage selon le contenu d'information.

Les salles de nouvelles comptent en effet de 15 à 40 journalistes pour les têtes de réseau, 12 et moins partout ailleurs[27]. Hors de notre échantillon, il y a des stations de radio FM sans salle des nouvelles. Et le 21 mai 1985, Le Soleil signalait la disparition de 21 postes à l'information dans la presse parlée de Québec[28].

Le Soleil, vendredi 31 mai 1985

Information électronique à Québec

par Guy Dubé

Au-delà de 20 postes ont été abolis depuis janvier

• Situation pour le moins alarmante dans la presse électronique de Québec, au-delà de 20 postes reliés directement à l'information ont été coupés ou tout simplement abolis depuis le début de l'année.

C'est devenu une sorte de hantise chez les travailleurs de l'information électronique à Québec ; cet état de décrépitude continue de s'aggraver de semaine en semaine. À un point tel qu'un reporter a demandé, hier, au Cercle de presse de Québec de se pencher sur le problème dans les plus brefs délais. Et, s'il y a lieu, de dénoncer publiquement cette situation, sinon de s'en inquiéter. Le Cercle de presse doit se réunir à ce sujet la semaine prochaine.

Selon un relevé effectué par LE SOLEIL hier après-midi, tous les postes de radio et de télévision de Québec ont dû couper dans le personnel de l'information, au cours des derniers mois, à l'exception de CHRC, qui semble relever avec brio le pari de l'information.

En tout, 21 postes abolis, uniquement dans l'information ; ce chiffre n'inclut pas les postes d'animateurs(trices) que projette d'abolir le grand patron de Télé 4.

La station la plus durement touchée est sans contredit, CKCV, affiliée au réseau Télémédia, 9 coupures, dont 3 au sport, il n'y reste que 3 permanents dans l'information, dont une seule personne sur la route, quant aux sports, il sont « couverts » par Montréal.

À CJRP, 3 postes à temps plein et 2 à temps partiel ont été abolis. En outre, un journaliste sportif est passé de temps plein à partiel. En tout, 5 coupures et demie.

À Télé 4 et Télé 5 (CFCM et CKMI), 5 postes abolis dans l'information : un journaliste et 3 surnuméraires à CFCM avec l'abolition du bulletin de nouvelles de fin de semaine et un poste de reporter à CKMI.

À Radio-Canada, un annonceur au service de l'information a été remercié (retraite anticipée), à la suite des réductions budgétaires du gouvernement fédéral.

À CFLS, déjà affecté par des réductions de personnel l'an dernier, un autre journaliste a dû quitter cette année, ce qui réduit à 4 (3 à temps plein et une à temps partiel) le nombre de personnes travaillant dans l'information.

27. Source : entrevues réalisées dans le cadre de cette étude.
28. La coupure de presse est reproduite ci-après.

Compte tenu de cette situation, la tendance dans la presse parlée est à la polyvalence des journalistes. Si l'on s'en tient aux reporters, les secteurs d'information n'entrent pas dans la définition de leur poste et les dossiers sont entre eux interchangeables.

En pratique, cependant, il faut bien, dans l'affectation des journalistes et à mesure que les besoins d'information s'accroissent, exploiter au mieux les mérites de chacun si bien qu'on retrouve les secteurs d'information comme critères facultatifs et variables dans le partage quotidien des tâches. Mais, dans ce reste de spécialisation, la part du travail qu'on peut fixer à un journaliste ou moins par salle de nouvelles apparaît en recul :

- les journalistes affectés spécialement (CBF) ou partiellement (CKAC) au travail sont en voie de disparition ;
- en général, trois ou quatre journalistes se partagent les informations/travail suivant leurs disponibilités ;
- à la télévision de Radio-Canada, ce sont surtout les journalistes du régional qui suivent les conflits et dont les reportages sont promus, quand il y a lieu, au national ;
- là où on a recréé à titre indicatif des secteurs d'information, le travail n'y figure pas, comme en témoigne le tableau 5.

TABLEAU 5

Partage actuel des tâches à la télévision

Télémétropole	Radio-Canada	
Régional et National	Régional	National
Éducation	Éducation	Politique
Transport	Justice	Économie
Économie	Économie	Transport
Faits divers	Faits divers	Faits de société
Environnement	Environnement	Environnement
Culturel	Culturel	Condition féminine
Municipal	Municipal	Communications
Social, santé	Général	
Politique	Matin	

Source : entrevues réalisées dans le cadre de cette étude.

Aux affaires publiques, la situation est très nette :

- parmi les magazines spécialisés, aucun n'est consacré au travail (ce serait l'équivalent des pages réservées dans les quotidiens) et donc aucun journaliste n'est un spécialiste de ce secteur ;
- parmi les magazines d'actualité, la spécialisation est encore plus floue qu'aux nouvelles et, quand elle existe, s'articule à de grandes catégories telles les affaires sociales, la politique, l'économie, l'international.

Dans la presse parlée, ce sont les cadres de l'information qui décident au jour le jour l'affectation des journalistes et la part qui revient au travail dépend de choix sur lesquels nous reviendrons.

2.2.2 Le recours à la Presse Canadienne (PC)

Selon diverses recherches, la production des « journalistes-maison » représente de 50 % à 70 % de l'information diffusée dans les quotidiens[29]. La majeure partie du reste, soit de 20 % à 35 %, provient des agences de presse dont la principale, si l'on exclut les nouvelles étrangères, est la Presse Canadienne (PC).

a) La répartition des sujets

Les calculs de la Commission Kent (1980) répartissent par sujet les dépêches de la PC dans les proportions suivantes[30] :

- Politique : 15,9 %
- Économie, affaires, travail : 25,7 %
- Accidents, criminalité : 11 %
- Questions sociales : 7,1 %
- Sport : 25,1 %
- Autres : 15,2 %

La moitié des 25,7 % attribués à l'économie se compose de tableaux financiers et on peut douter que le travail atteigne la moitié de la différence, ce qui établit à moins de 6 % sa part dans la production de la PC.

Le pourcentage est sans doute plus élevé au Service français de la PC car la presse de langue française attache traditionnellement plus d'importance au travail.

---

29. CUMMING, Carman, CARDINAL, Mario et JOHANSEN, Peter, *Les agences de presse*, Études sur l'industrie des quotidiens, volume 6, Commission royale sur les quotidiens (Commission Kent), Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, 1981 ; et Multi-Réso inc., pour le compte du ministère des Communications, *Une agence de presse au Québec ? nécessité, utilité et viabilité économique* (Rapport), Service des communications, Québec, 1978.

30. Commission Kent, *op. cit.*, p. 46.

b) La production du Service français

La PC est une coopérative où les entreprises de presse mettent en commun leur production. Compte tenu que, sous ce label, de 40 % à 50 % de la production vient des sociétaires, quelle est la part du travail dans ce que la PC produit avec ses propres journalistes ?

Là-dessus, nous n'avons pas de chiffres. Mais à la direction du Service français, on nous dit qu'il y a une évolution des besoins exprimés au fil des années et que la tendance à l'information/travail appartient au passé[31]. Depuis 20 ans, l'accent a été mis successivement sur la politique, les relations du travail, le sport et l'économie. Les relations du travail ont dominé grosso modo dans la première moitié de la décennie 1970, sous le régime de Robert Bourassa.

Aujourd'hui que la demande se tourne vers le fait divers, la production d'informations/travail se décide davantage à la pièce, sur appel des rédactions. En dehors des deux parlements, le Service français ne dispose à Montréal, pour son apport à l'information générale (sport exclu), que de quatre reporters, le gros de l'effectif s'employant à traduire les dépêches du Canada anglais.

c) L'utilisation de la PC

C'est dans l'approximatif 6 % des dépêches en provenance de la PC que les quotidiens de notre échantillon vont chercher le quart de leurs informations/travail (tableau 6).

TABLEAU 6

Provenance des informations/travail dans les quotidiens de l'échantillon

Quotidiens	Articles maison	Dépêches PC	Dépêches d'agences (PC incluse)
N=2738	%	%	%
Le Soleil	59	25	31
La Presse	53	24	27
Le Devoir	48	24	35
Le Journal de Montréal	48	33	34
The Gazette	36	18	37
MOYENNE	49	25	33

N.B. • Les décimales ont été arrondies.
• Articles/maison et dépêches d'agences ne totalisent pas 100 % car des informations/travail d'autres provenances ne figurent pas au tableau (collaborations spéciales, lettres de lecteurs, etc.).

31. Source : entrevues réalisées dans le cadre de cette étude.

Quant à la presse parlée, les informations qu'elle emprunte au service sonore de la PC (Broadcast News/ Nouvelles télé-radio) ne sont pas identifiées, contrairement à la presse écrite, et restent donc impossibles à distinguer de sa propre production.

2.3 La part du travail dans la demande de la clientèle

L'importance qu'on accorde aux événements dépend, pour une part importante que la concurrence avive encore, de ce qui peut satisfaire et accroître la clientèle. Pour évaluer la demande, les entreprises de presse disposent d'un moyen largement utilisé : les enquêtes de marché.

Nous avons pu consulter, en tout ou en partie, dix études de marché dont neuf en provenance des entreprises de presse elles-mêmes. Or, si on s'attend à voir le travail occuper les rangs inférieurs dans l'intérêt de la clientèle, on reste surpris devant son absence totale du paysage.

2.3.1 Le travail occulté

De ces dix études, où on interroge les gens sur leurs habitudes quant au contenu de l'information, il en est six en effet où le travail n'est même pas mentionné. Par exemple :

a) À la Presse, sur 53 sujets listés, dont certains ont été ajoutés spontanément par les répondants, le travail ne figure nulle part[32]. On affirme qu'il s'agit d'un oubli et qu'on y verra la prochaine fois. Parmi les sujets les plus lus, notons : la politique provinciale (1), les conseils de consommation (2), la santé (3), l'économie (4), l'éducation (8), la politique internationale (10).

b) Au Journal de Montréal, on s'en est tenu à 12 grandes rubriques bien identifiées, pour ne pas éterniser les entrevues avec les répondants, explique-t-on[33]. Se trouvaient donc exclus du questionnaire des « sous-secteurs » comme l'éducation, la santé, le travail. Les rubriques les plus populaires sont le fait divers (1), le sport professionnel (2) et la politique québécoise (3).

32. Sondage *La Presse*, auprès de 1400 abonnés, novembre 1984.
33. Sondage Sorécom pour le *Journal de Montréal*, auprès de mille lecteurs, 1985.

c) Même le Bureau de commercialisation des quotidiens, qui tient à jour une banque de données (NADbank) sur l'audience des quotidiens au Canada, énumère au chapitre du contenu 18 rubriques dont le cinéma, la mode, les voyages, l'horoscope, les petites annonces et les nouvelles régionales, mais pas le travail[34].

2.3.2 Le travail mal aimé

Une seule étude inclut le travail dans une liste comparative de sujets proposés à l'évaluation des répondants. Elle est de Radio-Canada et fait partie d'un rapport inédit dû au comité d'étude sur l'avenir de la radio publique (juin 1983)[35].

On y trouve 13 sujets : le travail arrive au douzième rang avec 36 % des suffrages, devant les cotes de la Bourse (23 %), mais sous le titre « Syndicats ».

Les autres réponses confirment la tendance de tous les sondages y compris ceux de la Commission Kent (1980)[36] et celui du réseau américain NBC (1982)[37] auquel se fie CKAC : parmi les sujets préférés reviennent sans cesse la santé, l'économie, la consommation.

Pourtant, il est des nuances qui viennent pondérer ce résultat :

- Radio-Canada a testé (1984) la tolérance des téléspectateurs à l'abondance de nouvelles sur divers sujets : 59 % des répondants jugent qu'il y a assez de nouvelles sur les relations du travail, mais 30 % disent qu'il en faudrait plus et moins de 5 % que c'est déjà trop. Le degré de saturation est plus élevé quand il s'agit de défense ou d'économie[38].

- Les Affaires ont consulté leurs abonnés sur l'augmentation éventuelle des articles consacrés à sept sujets économiques : les relations du travail sont au deuxième rang (63 %) des préférences des lecteurs, après la conjoncture économique (75 %) et devant le management (62 %)[39].

On paraît donc s'intéresser au travail comme sujet économique.

C'est d'autant plus décevant que Le Devoir, dans l'enquête conçue pour lancer son cahier économique il y a deux ans, a raté l'occasion de s'en rendre compte. S'interrogeant sur le développement de ses rubriques, il invite le lecteur à choisir parmi dix sujets économiques puis parmi treize sujets généraux : le travail est absent des deux listes[40].

2.3.3 Le travail/marchandise

a) La valeur marchande du travail

De toutes ces enquêtes, dont certaines s'adressent à la clientèle d'un journal ou d'un réseau et d'autres à l'ensemble du marché, il résulte :

- que les questions relatives au contenu étant souvent conçues d'abord pour les annonceurs, elles retiennent surtout des sujets qui permettent d'isoler une clientèle assimilable à un marché publicitaire (mode, voyages, éducation) et, qu'à cet égard, le travail n'est pas un secteur à considérer ;

- que la division traditionnelle en grandes rubriques ramène le travail à un « sous-secteur » mal défini que n'identifient ni chronique, ni page, ni concentration particulière, ni même un rattachement clair à quelque grande rubrique comme l'économie. Au surcroît, le travail, confondu avec les affaires syndicales, ne sert à distinguer aucune entreprise de presse auprès de sa clientèle ;

- que les relations du travail en soi, comme sujet indépendant aux ramifications diverses, restent à évaluer auprès du public.

b) Le rôle de la mise en marché

De la place du travail dans la production de l'information, on peut conclure :

- qu'il existe une corrélation entre le produit fini, les ressources employées et les intérêts de la clientèle. Par exemple, dans notre échantillon, The Gazette a produit 40 % des informations/ travail consacrées aux femmes. C'est que ce journal publie une fois la semaine un cahier intitulé *Women at work* conçu, nous dit-on au service du marketing, parce que les annonceurs voulaient atteindre cette clientèle particulière

34. *NADbank*, 1984.
35. Comité d'étude sur l'avenir de la radio publique, *Rapport préliminaire*, juin 1983.
36. Kubas Léonard et le Communication Research Center, *Les quotidiens et leurs lecteurs*, Études sur l'industrie des quotidiens, vol. 1, Commission royale sur les quotidiens, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, 1981, p. 71.
37. *Radio News Study*, Statistical Research Inc. pour NBC, 1982.
38. Données reproduites à l'annexe 1 (tableau 9). Source : entrevues. Sondage pour la télévision, non identifié, 1984, page photocopiée.
39. Sondage du journal *Les Affaires*, auprès des abonnés, juin 1984.
40. Sondage Segma pour Le Devoir, auprès des abonnés, *Questionnaire*, questions 49 et 53.

qui lit The Gazette plus que tous ses concurrents : 110 400 lectrices la semaine et 156 100 le samedi[41] ;

- que le marketing inspire pour une bonne part les politiques d'information et détermine des valeurs montantes (santé, économie, faits divers, consommation) et des valeurs à la baisse, dont paraît faire partie le travail ;

- que, dans ce contexte, la sélection de l'information obéit à un critère qui se superpose à l'importance intrinsèque de la nouvelle : l'intérêt du public ;

- qu'ainsi se dessine le profil de l'information/travail.

41. Voir à l'annexe 1 la comparaison des clientèles (tableau 10). The Gazette, *Les lecteurs de journaux et le marché montréalais*, non paginé, selon les données de NADbank, 1984.

Chapitre III
La sélection de l'information/travail

Pour les fins de ce profil, nous avons regroupé quelques 5 000 informations/travail en 14 thèmes dont l'arbitraire, inévitable, n'est pourtant pas sans intention[42]. Certains thèmes embrassent beaucoup (par exemple : « conditions de travail ») ; d'autres sont extraits d'une catégorie plus vaste (par exemple : « participation », qui pourrait entrer dans « gestion »). Mais il s'agissait de vérifier si la presse s'en tient à un ou deux domaines, toujours les mêmes, et, quand elle s'en échappe, quels sujets spécialisés retiennent son attention.

En outre, nous avons compilé les informations, pas les sujets eux-mêmes : la grève de Marine Industries est un seul sujet, qui revient souvent et donne donc lieu à de nombreuses informations compilées ; car c'est chaque jour que la presse choisit une information parmi d'autres auxquelles elle la compare, que le sujet soit inédit ou rabâché : s'il y a un élément nouveau, c'est déjà un autre sujet.

De plus, chaque sujet se présente avec un ensemble de traits dont il reçoit sa configuration particulière : le thème, qui l'identifie à une classe d'intérêts ou d'activités ; mais aussi le secteur qui le situe dans l'économie, le lieu qui le tient à distance variable du lecteur, la source qui le relie à la fonction d'un groupe dans la société. À ces traits de nature, l'intervention journalistique ajoute ses apprêts.

Quels que soient les sujets retenus, en effet, la sélection de l'information reste inséparable de sa mise en scène : quand on la choisit, moulée au départ dans un genre convenu (nouvelle, chronique, analyse), on lui attribue une place dans le journal ou l'émission, sous une forme matérielle qui la distingue des autres et dont les nombreuses subtilités attestent sa valeur relative.

Renonçant à manipuler tous ces éléments qui font la mise en page (titre, largeur, encadré, illustration photographique) ou la mise en ondes (montage sonore ou visuel, contrepoint musical, diffusion locale ou nationale), nous n'avons observé attentivement que la place et le contexte. Encore, ne se prêtent-ils intégralement à l'analyse que dans la presse écrite[43].

Les quotidiens de grand format offrent au lecteur autant d'entrées qu'ils ont de cahiers et chaque entrée a ses manchettes. Le Journal de Montréal, qui se présente en un seul cahier, propose en réalité deux entrées : l'une par la fin, qui ouvre sur les manchettes du sport et mène à au moins 20 pages d'actualité sportive vers l'intérieur ; l'autre par le début, qui ouvre sur cinq ou six pages de faits divers coupés, dans les pages de gauche, de quelques événements spectaculaires de nature diverse.

Les faits divers et le sport, qui au début composaient à eux seuls le Journal de Montréal, gouvernent encore sa politique d'information et les autres secteurs se sont développés peu à peu vers l'intérieur : de la chronique politique qui suit les faits divers à la rubrique des affaires, la plus récente, coincée longtemps entre les annonces classées et les sports. Pour qu'une information/travail soit dans les premières pages, il faut donc qu'elle soit assimilable aux faits divers ou assez exceptionnelle pour en supplanter certains.

Les quotidiens de grand format, quant à eux, observent une hiérarchie des premières pages : à la une, les manchettes nationales ; à la trois, qui est la deuxième « une », les grosses nouvelles du jour qui touchent la région immédiate (Montréal ou Québec) ; à la deux, qui est une page de gauche, les suites et les compléments de la « une », les nouvelles de dernière heure ajoutées au repiquage et l'arrière-plan de la trois[44].

Le Devoir n'a, la semaine, qu'un seul cahier ouvert à l'information générale : les spectacles, l'éditorial et les suites sont à la fin ; reste une petite section où il n'y a pas vraiment de « mauvaises pages ».

Dans les nouvelles de la presse parlée, ici désavantagées, seul nous reste le rang dans le bulletin de nouvelle comme équivalent de la place dans les quotidiens ; et à la radio, dont les bulletins sont fréquents et courts, il n'y a guère que la manchette (première nouvelle) à signifier quelque chose à cet égard. Quant au contexte, il se borne aux nouvelles qui entourent l'information/travail (avant et après). Il faut s'excuser du peu et ne pas négliger ce dont nous disposons pour la peine : la nature et la fréquence des sujets traités.

---

42. La compilation de la presse parlée se limite aux bulletins de nouvelles, les magazines d'affaires publiques donnant lieu à des difficultés insurmontables dans le cadre de cette recherche.

43. Rappelons que, pour la presse parlée, nous sommes réduits huit semaines sur dix à des rapports d'écoute où il manque rien de moins que... le contexte sonore et visuel.

44. Source : entrevues, *La Presse*.

3.1 La distribution des thèmes[45]

Une variété de thèmes composent donc l'information/travail, que diverses caractéristiques viennent ensuite moduler. Voyons d'abord les grandes tendances de la distribution, en évitant de comparer dans l'absolu la presse écrite et la presse parlée car celle-ci, sans les affaires publiques, est amputée de ses espaces documentaires.

3.1.1 Le classement général

Le classement général des thèmes selon la fréquence indique globalement (voir tableau 7) :

- que les conflits de travail devancent de très loin tous les autres thèmes, avec 30 % des informations/travail dans les quotidiens et 56 % aux nouvelles, soit deux fois et cinq fois plus, respectivement, que la fréquence du thème le plus proche ;

TABLEAU 7

Répartition des informations/travail selon les thèmes et leur fréquence dans les quotidiens et la presse parlée

Thèmes	Quotidiens N=2738		Presse parlée N=1645	
	%	rang	%	rang
Emploi	9	4	6	5
Accès à l'égalité	11	3	4	8
Syndicalisation	–	14	–	13
Conditions de travail	15	2	10	2
Statuts de travail	1	12	–	11
Négociation	7	5	5	6
Conflit	30	1	56	1
Participation	2	11	–	14
Gestion	3	9	1	9
Changements technologiques	1	12	–	11
Licenciements	7	5	6	4
Associations	4	8	4	7
Législation	7	5	7	3
Politique	3	9	1	10
TOTAL	100		100	

Source : Compilation faite à partir du tableau 3 de l'annexe 2 et du tableau 1 de l'annexe 3.

- que les conditions de travail (15 et 10 %) dominent ensuite un groupe de thèmes modérément répandus (de 5 à 15 %) où figurent l'emploi et les licenciements, l'accès à l'égalité et la négociation ;
- que l'évolution interne des associations (4 % partout) glisse vers les thèmes finalement délaissés (moins de 4 %), dont la moitié se rattachent à l'administration tels les changements technologiques, la participation et la gestion du travail. Ces thèmes, une fois regroupés, représentent 6 % des informations/travail dans les quotidiens alors qu'ils sont quasi-absents aux nouvelles.

3.1.2 Le classement comparé

La distribution des thèmes par journal ou par station met en relief les nuances que les politiques d'information introduisent dans la sélection, par rapport à la moyenne des entreprises de presse.

Le tableau comparatif de la presse écrite nous apprend, par exemple, que The Gazette boude les associations (1 %), syndicales ou patronales, mais publie 38 % (113 sur 294) de toutes les informations sur l'accès à l'égalité[46].

Le tableau comparatif de la presse parlée montre notamment qu'à une ou deux exceptions près les thèmes traités à la radio et à la télévision (nouvelles) sont, quant à leurs fréquences, remarquablement équivalents[47].

3.1.3 Les recoupements

D'autres tableaux présentent la distribution des thèmes selon certaines variables qui en infléchissent le sens ou la valeur : le secteur, le lieu, la source, la page, la forme, le contexte, la provenance[48]. Ces recoupements nous révèlent, par exemple, que les problèmes de syndicalisation ne font jamais la « une », sont totalement absents des pages économiques, ne suscitent aucun éditorial et n'apparaissent pas dans les nouvelles de source gouvernementale.

Ce sont les comparaisons et les recoupements qui permettent de raffiner l'analyse des thèmes et d'apercevoir le traitement qu'on leur accorde.

45. Toutes les statistiques citées dans ce chapitre sont empruntées aux tableaux des informations/travail recensées, reproduits intégralement aux annexe 2 (presse écrite) et 3 (presse parlée). Quelques-uns sont en outre intégrés au texte afin d'en faciliter la lecture.

46. Voir annexe 2, tableau 3.

47. Voir annexe 3, tableau 5.

3.2 Le thème dominant

3.2.1 Le déploiement des conflits de travail

a) La tendance statistique

Les conflits de travail représentent 43 % des informations/travail recensées et sont le thème dominant dans tous les médias, sauf au journal Les Affaires, dans tous les secteurs sauf dans le bâtiment et à tous les niveaux sauf au niveau fédéral.

Cette domination du thème « conflit de travail » dans les informations/travail est plus forte dans la presse parlée (56 %) que dans la presse écrite(29 %)[49]. Toutefois, l'intégration des émissions d'affaires publiques, suite à la compilation des informations/travail de la presse parlée, réduirait certainement cet écart. En effet, des résultats partiels situent entre 35 % et 40 % le taux de présence de ce thème dans les actualités radiophoniques quotidiennes.

Dans la presse écrite, il faut distinguer entre les quotidiens, où les conflits de travail représentent 30 % des informations/travail, et l'hebdomadaire spécialisé Les Affaires, où ce thème ne constitue que 8 % des informations/travail. D'ailleurs, même au niveau des quotidiens, il faut distinguer les pages économiques du reste du journal. En effet, les conflits de travail ne constituent que 3 % des informations/travail présentes dans les pages économiques. Par ailleurs, le thème de l'emploi constitue 9 % des informations/travail dans les quotidiens et 35 % dans l'hebdomadaire Les Affaires.

La répartition du thème des conflits de travail selon les différents quotidiens révèle que La Presse et le Journal de Montréal sont les plus friands de ce genre d'information qui constitue respectivement 38 % et 35 % de leurs informations/travail. Le Devoir est le quotidien qui a le plus faible taux d'informations/travail sur ce thème avec 22 %. Il est par ailleurs le journal qui fait le plus de place à la législation du travail et à la gestion qui constituent respectivement 10 % et 8 % de ses informations/travail. Ceci paraît confirmer à la fois sa traditionnelle vocation politique et sa récente conversion économique.

Dans l'ensemble, il ne fait donc aucun doute que les conflits de travail dominent les informations/travail. Ceci est encore plus vrai si on considère que sous le thème « négociation » sont classés des évènements qui ont par la suite abouti à des conflits ou qui, conflit ou pas à la fin, ont souvent été présentés avec des titres tels « menace de grève à... », « grève évitée à... ». Il s'ensuit que les conflits de travail ont un rayonnement qui excède leur figuration statistique réelle.

b) La tendance journalistique

De toutes ces données, il se dégage une tendance : plus le format et le style adoptés découragent les développements, plus le conflit de travail paraît être l'information qui convienne. Ceci est plus marquant au Journal de Montréal qu'au Devoir et semblerait l'être aussi plus aux nouvelles qu'aux affaires publiques.

Si les conflits de travail sont ainsi assimilés à l'information fragmentaire, c'est qu'on tend, dans le traitement qui leur est réservé, à en détacher les péripéties des mouvements plus profonds qui leur donnent un sens et à s'en tenir aux péripéties.

Si bien que, dans le traitement actuel de l'information/travail par les entreprises de presse, l'ombre des conflits de travail tend à gagner, par contamination, les simples négociations qui semblent ne leur offrir d'autre prise que cette éventualité.

3.2.2 L'accent sur le secteur et les services publics

a) La tendance statistique

De tous les conflits, ce sont ceux du secteur et des services publics qui émergent le plus dans la presse :

- Les conflits de travail représentent 30 % des informations/travail recensées dans les quotidiens mais 40 % des informations/travail sur ce thème proviennent du secteur et des services publics.

- Quelque 26 % de tous les conflits de travail traités le sont aux premières pages (7 % à la une, 7 % à la deux, 12 % à la trois). Mais lorsque ces conflits se déroulent dans le secteur et les services publics, ils se retrouvent dans 35 % des cas aux premières pages (9 % à la une, 8 % à la deux, 18 % à la trois).

Les conflits de cette nature qui ont fait les manchettes sont survenus notamment à l'hôpital St-Julien (St-Ferdinand d'Halifax), à la CTCUM, à Urgences-Santé, à la Sûreté du Québec, à la Fraternité des policiers de la CUM.

---

48. Voir annexe 2, tableaux 11 à 18.
49. Voir annexe 2, tableau 3 et annexe 3, tableau 1.

b) La tendance journalistique

Le premier critère qui préside ici à la sélection de l'information et que partout dans la presse on répète comme un credo est le suivant : est-ce que ça touche la population ? Dans cette perspective :

- un conflit dans une entreprise privée touche ceux qui le vivent ; un conflit dans le secteur ou les services publics touche les usagers ;

- le même critère s'applique au traitement réservé à cette information/travail ; les enjeux d'un conflit dans le secteur ou les services publics touchent ceux qui le vivent ; les privations qu'il entraîne touchent la population. C'est ainsi que dans le traitement du conflit les enjeux disparaissent derrière les conséquences ;

- par assimilation, tout conflit peut parvenir à un point où les conséquences sur la population dépassent les enjeux ; il devient alors un conflit « d'intérêt public » (par exemple, dans les régions dominées par une seule entreprise).

3.3 Les thèmes répandus

3.3.1 La tendance statistique

a) Conditions de travail (hors des négociations)

La santé/sécurité au travail accapare 47 % des informations sur les conditions de travail. Pour la période couverte, ce sont principalement les interventions de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), les dangers que dénoncent les syndicats et de nombreux accidents de travail dont l'effondrement d'un pont en construction à Ste-Marguerite qui ont alimenté ce thème.

- C'est via la santé/sécurité que le thème des conditions de travail domine les informations/travail en provenance du secteur du bâtiment (70 %). Par ailleurs, les questions de santé/sécurité regroupent 34 % des sujets placés dans les faits divers et font une fois sur trois (34 %) les manchettes (pages une, deux et trois).

- Ce qui hausse toutes ces données, c'est la tragédie de la Ste-Marguerite. Elle occupe les premières pages de tous les journaux. Le Journal de Montréal lui accorde dix fois les siennes et publie à ce sujet 18 textes en quatre jours, dont huit au lendemain de l'événement. Ce déploiement éclipse le traitement réservé à la Commission Quesnel qui enquête ensuite sur l'accident.

- La part de la santé/sécurité dans le traitement du thème des conditions de travail serait plus élevée encore si nous y avions intégré l'interminable débat sur le projet de loi 42, *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, que nous avons classé avec le thème « législation ».

- Parmi les autres conditions de travail, l'organisation du travail tend à se limiter au secteur public où elle est liée à la qualité des soins dans les hôpitaux. Pour sa part, la question des heures de travail se ramène au débat sur la semaine de 35 heures.

Les conditions de travail (qui incluent la santé/sécurité au travail, l'organisation du travail, etc.) sont le thème dont la source est le plus souvent un expert : soit dans 32 % des cas. D'ailleurs, 38 % de l'ensemble des informations/travail originant des experts portent sur le thème des conditions de travail.

b) Accès à l'égalité

L'accès à l'égalité au travail touche des groupes sociaux défavorisées, principalement les femmes, les jeunes, les minorités culturelles et les personnes handicapées.

- Ce sont les femmes (70 %) qui font surtout l'objet des informations sur l'accès à l'égalité, avec de nombreux articles sur les disparités traditionnelles et deux événements : l'embauche des femmes au CN et l'affaire Louise Arcand. Le second prend partout le dessus, sauf au Devoir.

- Ces informations s'appuient sur des groupes organisés : 29 % viennent des « groupes tiers » (surtout des groupes de femmes), plus que de toute autre source.

- L'accès à l'égalité constitue 19 % des informations/travail à The Gazette, avec le cahier « Women at Work » et affiche un faible 5 % au Soleil. Les journaux ont habituellement une journaliste qui surveille la condition féminine, ce qui explique peut-être le fait que ce sujet domine le thème de l'accès à l'égalité.

- Parmi les autres groupes sociaux, les jeunes sont presque toujours associés au chômage et à l'emploi ; les minorités culturelles se limitent grosso modo à la présence des Noirs dans l'industrie du taxi alors que les personnes handicapées n'ont retenu l'attention, et encore, qu'avec un colloque portant sur l'intégration au travail des déficients mentaux.

c) Emploi et licenciement

Le thème de l'emploi inclut dans une égale proportion (34 %) la création d'emplois (investissements) et le chômage (surtout des statistiques). Les licenciements regroupent les fermetures d'usines, les mises à pied et toutes les formes de compression de personnel.

- Les sources principales pour les questions d'emploi sont le gouvernement (36 %) et les experts (30 %) alors que pour les questions de licenciements, ce sont les employeurs (35 %) et les syndicats (24 %).

- L'emploi (34 % des fois) et les licenciements (22 %) sont deux thèmes qu'on traite souvent dans les pages économiques de la presse écrite. Les Affaires, entre autres, en font leurs thèmes dominants (35 % et 14 % des informations/travail).

- Les licenciements sont plus souvent aux premières pages (18 % des cas) que l'emploi (13 % des cas).

- Ce sont Le Devoir et The Gazette qui parlent le plus de l'emploi et, dans la presse parlée, les stations de télévision francophone qui parlent le plus des licenciements.

d) Législation

Trois sujets ont dominé le thème de la législation : le projet de loi sur le régime de négociation dans le secteur public, le projet de loi sur la santé et la sécurité au travail et le décret de la construction. Les informations sur ce thème viennent donc à 34 % du secteur public, à 21 % du secteur privé et à 8 % du bâtiment.

- Les sources proviennent évidemment du milieu gouvernemental (51 %) mais aussi du milieu syndical (21 %) principalement à cause des négociations qui ont marqué le projet de loi sur le régime de négociation dans le secteur public (Projet Clair).

- Le Devoir y consacre 10 % de ses informations/travail et le Journal de Montréal 5 %, bien que tous les journaux soient bien représentés au parlement.

- Les Affaires ont une chronique spécialisée, intitulée « Les affaires et la loi », qui aborde souvent des sujets reliés aux relations du travail. Cette chronique est très populaire auprès des lecteurs du journal. Les sujets y sont toutefois abordés dans un esprit pratique de conseils à l'employeur. Le Devoir souhaite inclure dans son information/travail les jugements et arbitrages exemplaires mais n'a pas su en provoquer la réalisation sauf en éditorial.

e) Négociation

La négociation n'occupe que le cinquième rang quant à la fréquence des thèmes. Le tiers des informations sur la négociation (33 %) paraissent aux premières pages, ce qui est proportionnellement plus fréquent que dans le cas des informations sur les conflits de travail (26 %). Par ailleurs, 36 % des informations sur la négociation et 30 % des informations sur les conflits sont noyées dans la publicité des pages intérieures.

- Les informations sur la négociation qui font les premières pages concernent, dans 70 % des cas, le secteur public : la négociation aux Postes, par exemple. D'importantes négociations dans le secteur privé, comme à GM et Ford ou dans l'industrie du papier, sont reléguées aux pages intérieures.

- C'est le journal Le Soleil qui traite le plus souvent des négociations (9 % de ses informations/travail). Ce qui est intéressant, toutefois, c'est l'écart réservé dans le traitement de l'information/travail entre les conflits et les négociations. Le Journal de Montréal (35 % – 5 %) et La Presse (38 % – 7 %) tolèrent les écarts les plus grands.

- Le rapport est le même quel que soit le lieu de l'événement sauf au niveau fédéral où la négociation (24 %) domine les informations/travail refoulant les conflits parmi les thèmes mineurs (5 %).

3.3.2 La tendance journalistique

Les thèmes qui émergent bénéficient, en tout ou en partie, de trois circonstances favorables :

a) Une source organisée

La presse retient plus volontiers les sujets qui lui parviennent déjà traités et dont elle n'a pas à faire la recherche. Par exemple, dans le cas de l'emploi, les informations descendent tout droit de Statistique Canada et des Débats parlementaires.

b) Une responsabilité journalistique établie

Les sujets sont plus souvent et mieux traités quand ils relèvent d'un bassin journalistique bien garni : par exemple, les correspondants parlementaires qui suivent la législation ; les journalistes de la section économique qui suivent l'évolution de l'emploi. Ou lorsqu'ils relèvent d'une responsabilité journalistique officielle : par exemple, il y a des journalistes affectés à la condition féminine, mais aucun n'est affecté spécialement aux personnes handicapées (intégrées au secteur de la santé).

c) Un facteur plus

Quand l'information/travail est associée à un caractère hautement coté, elle reçoit un facteur plus qui lui vaut un traitement préférentiel. Parmi les facteurs plus et les choix qu'ils déterminent, on peut citer :

- le fait divers : par exemple, la tragédie de la Ste-Marguerite plutôt que l'enquête Quesnel sur ses causes ;
- le vedettariat : par exemple, l'affaire Louise Arcand plutôt que l'embauche des femmes au CN ;
- la coloration politique : par exemple, le conflit à Marine Industries, à cause du lien de l'entreprise avec l'État, plutôt que le conflit aux Caisses populaires ou à la Dominion Textile, confinés à la discrétion.

3.4 Les thèmes délaissés

3.4.1 La tendance statistique

a) Syndicalisation et statuts de travail

- Ce sont les thèmes les plus effacés (1 % et moins des informations/travail). Ils touchent les travailleurs inorganisés : les non-syndiqués, les femmes au foyer, les travailleurs à temps partiels et ceux qui travaillent au noir.
- Mis à part l'accès à l'égalité, ce sont les seuls thèmes dont les groupes tiers sont la source principale, soit dans 33 % des cas pour la syndicalisation et dans 20 % des cas pour les statuts de travail.
- Des statuts de travail, on n'en parle pas du tout ni à la radio ni au quotidien Les Affaires. De la syndicalisation, on n'en parle nulle part plus de trois fois.

b) Changements technologiques, participation, gestion

- Voilà trois thèmes qui, si on les regroupait en un seul, « gestion », représenteraient alors 6 % des informations/travail. Ces thèmes sont d'ailleurs, après l'emploi, ceux qu'on place le plus souvent dans les pages économiques. Ainsi, respectivement 27 %, 31 % et 26 % des informations/travail concernant les changements technologiques, la participation et la gestion se retrouvent dans les pages économiques.
- Dans 46 % des cas où on traite de la gestion et dans 37 % des cas où on traite des changements technologiques, la source se retrouve principalement chez les experts.
- Le thème de la participation, dominé par le Fonds de solidarité (FTQ) et le projet de coopératives à la Société des alcools du Québec (SAQ), tire ses sources du milieu syndical (39 %) et gouvernemental (23 %).
- La gestion comprend des sujets comme la productivité, l'absentéisme, les ressources humaines. C'est Le Devoir qui en traite davantage (8 % de ses informations/travail) et The Gazette qui s'en soucie le moins (1 %).

c) Association et politique

- La vie interne des associations (centrales syndicales, groupes patronaux et autres) n'est plus guère suivie : comparée à l'ensemble de la presse (4 % des informations/travail), c'est encore The Gazette qui en fait le moins (1 %).
- Si on en juge d'après la source (syndicale dans 65 % des cas), on parle surtout des syndicats et en particulier de ceux du secteur public (47 % des cas) ; ceux du secteur privé demeurant le parent pauvre (9 % des informations sur la vie des associations).
- Le thème politique (3 %) est résiduel : il est composé en grande partie de dépêches sur Solidarnosc et de déclarations syndicales purement politiques (par exemple : l'intervention du président de la CSN demandant la tenue d'élections au Québec), dont plusieurs ont été émises pendant la campagne électorale fédérale (août 1984).

3.4.2 La tendance journalistique

a) La part de l'économie

De cet aperçu sur les thèmes délaissés, on peut tirer trois observations :

- Les informations/travail de nature plus économique, essentiellement celles qui touchent la gestion, sont moins fréquentes bien qu'on puisse les confier, dans les journaux, à des sections économiques bien structurées et bien pourvues en journalistes.

- Pourtant, il s'agit de thèmes qui, une fois dépouillés de la part « travail » qui les a fait considérer ici, nourrissent abondamment les pages économiques.

- Ce qu'il faut donc conclure, ce n'est pas tant qu'on en parle peu : c'est qu'on en parle peu *en rapport avec le travail*, comme si le travail était exclu de l'économie.

b) La part du syndicalisme

- Le peu d'informations consacrées aux associations confirme que la presse ne se déplace plus guère pour les congrès et les assemblées des centrales syndicales et reste coupée des mouvements et tendances qui les inspirent.

- Ces réunions sont jugées coûteuses par les directions des entreprises de presse, car elles accaparent les journalistes durant des heures, et « plates » car elles offrent peu de matière à nouvelles immédiates : le contact avec les sources à la base, seul moyen de dépasser, et l'information officielle, et le fait divers, ne paraît pas constituer un motif suffisant.

- La sélection de l'information reflète donc un certain recul du mouvement syndical dans la presse.

c) La part du journalisme

- Il y a une contradiction dans l'attitude de la presse quant aux informations sur le travail : d'une part, elle soutient que les gens sont fatigués des conflits de travail et n'en veulent plus ; d'autre part, elle continue de fonder sur eux son approche du travail.

- Si on compare la répartition générale des thèmes à celle de la période témoin, moins dense et choisie au hasard, les pourcentages sont remarquablement équivalents, sauf que conflits et négociations sont à la baisse (de 4 à 6 points) pendant que les thèmes économiques tels l'emploi, la gestion et les licenciements, sont à la hausse (de 4 points). L'effacement des conflits paraît donc ouvrir la porte à d'autres aspects du travail.

- Certes, on dira que l'événement impose le sujet. Mais la sélection de l'information introduit dans l'événement un nouveau découpage où, sous le titre unique d'une rubrique/travail, paraissent s'opposer deux secteurs ennemis.

Chapitre IV
L'opposition économie/travail

4.1 La rubrique/travail introuvable[50]

Si on s'en tient au partage traditionnel des tâches dans le monde de la presse, ce qui paraît s'opposer dans la rubrique/travail c'est l'économie et le travail. Mais quelle rubrique/travail ?

4.1.1 La chronique syndicale

Les sources d'information, les habitudes journalistiques, les prétentions des parties démontrent que la rubrique/travail est en réalité une chronique syndicale.

a) Les sources[51]

Nous avons recensé, pour chaque information/travail, la source dominante chaque fois qu'elle était indiquée (d'où un 7 % de source inconnue). Or,

- la source syndicale (les travailleurs) domine nettement les informations/travail dans la presse écrite avec 30 %, contre 20 % pour le gouvernement et 12 % chacun pour les employeurs et les experts ;
- la source syndicale domine dans tous les quotidiens, plus au Journal de Montréal et moins à The Gazette et au Devoir ;
- la source syndicale domine dans les thèmes suivants : négociations et conflits de travail (44 %), associations (65 %), politique (58 %), participation (39 %) et syndicalisation (33 %) ;
- la source syndicale n'est pas la première mais devance la source patronale dans les thèmes suivants : conditions de travail (25 %), législation du travail (21 %), accès à l'égalité (18 %) et statuts de travail (10 %).
- la source syndicale n'est pas la première dans les manchettes (premières pages) mais, avec 25 %, elle y devance les employeurs, bons derniers (18 %) (voir le tableau 18, annexe 2).

Une étude minutieuse des sources, qui recenserait, par exemple, les pratiques adoptées dans l'échange de l'information (communiqués, conférences de presse, documents, contacts personnels, enquêtes journalistiques) aussi bien que les sources méconnues ou négligées, donnerait la mesure de cette dépendance.

b) Les habitudes journalistiques

Diverses habitudes journalistiques confirment la tendance que les sources révèlent.

La rubrique s'appelle officiellement « les relations du travail », « le monde du travail » ou « le travail » dans tous les journaux ; mais les journalistes, y compris les titulaires de la rubrique et les cadres de l'information, en parlent toujours en disant familièrement « le syndical », « la chronique syndicale », « les affaires syndicales ».

Dans les rédactions, les titulaires de la rubrique/travail sont accusés couramment de parti pris syndical et ne cachent d'ailleurs pas, en privé, leur penchant. À Télé-Métropole, on n'affecte plus personne au travail pour éviter d'en arriver là et à Radio-Canada le soupçon de coloration syndicale est devenu un sujet de discorde entre la hiérarchie et les journalistes pendant le conflit de Marine Industries.

En vertu de la même cohérence apparemment naturelle, les « chroniqueurs syndicaux » sont souvent reconnus comme des militants (voire des « activistes ») dans leurs propres syndicats, ce qui les désigne davantage encore à l'opprobre de ceux qui y voient un vice. Ce sont les syndicats de journalistes qui ont défendu traditionnellement la rubrique/travail et en ont fait dans plusieurs conventions collectives un poste « protégé », c'est-à-dire obligatoire pour l'employeur.

Il y a donc une assimilation du travail aux affaires syndicales. Quand le syndicat de la rédaction à La Presse a obtenu d'y affecter un deuxième journaliste, la direction a nommé officiellement le second au « travail » pour ne pas en avoir deux aux « affaires syndicales ». Et dans les études de marché sur le contenu de l'information, on propose parfois « syndicats » plutôt que « travail » à l'évaluation des répondants.

Les employeurs ne s'y trompent pas eux qui, fléchissant à l'extrême une tendance réelle, ont toujours reproché

---

50. Les informations portant sur le milieu de l'information et ses comportements proviennent des entrevues réalisées dans le cadre de cette étude. Les personnes interrogées ont demandé à ce que leur anonymat soit préservé, ce que nous avons accepté.
51. Voir à l'annexe 2 les tableaux 5 et 12.

aux journalistes du travail un biais trop syndical qui les empêche de se confier aisément à eux en période de conflit ; ni les centrales syndicales qui, tout en adressant à ces journalistes mille critiques, leur signifient qu'elles se sentent trahies dans *leur* chronique.

Constater cette situation n'implique pas que les titulaires de la rubrique/travail se laissent manipuler, boycottent la version patronale ou ne font pas dans un conflit la part du feu. Cela illustre seulement une loi sur laquelle on s'arrête trop peu : les journalistes inclinent toujours du côté de leurs sources. De leurs sources, c'est-à-dire du milieu qui, à la fois, fait l'objet de l'information et fournit de l'information dans un secteur donné.

Que la rubrique/travail dissimule en vérité une chronique syndicale signifie non pas que les titulaires visent à défendre les intérêts syndicaux mais qu'ils cherchent à informer sur (on dit « couvrir ») le milieu syndical considéré par tout le monde, sous un titre trompeur, comme leur secteur réel d'intervention journalistique.

4.1.2 La chronique patronale

L'ambiguïté que nous avons décelée dans la rubrique/travail a sa contrepartie dans l'aménagement des pages économiques en chronigue patronale.

Nous pensons qu'il n'est nul besoin d'enquête pour affirmer que, dans les pages économiques, la source patronale est prépondérante. Une place notable est laissée aux gouvernements et aux experts ; à peine mieux que rien du tout aux syndicats. Ce qui s'en dégage, c'est que l'économie est une activité patronale.

Dans notre échantillon, seulement 11 % des informations/travail sont tirées des pages économiques. Nos recoupements n'indiquent pas quelle part de ces 11 % est d'inspiration patronale. On observe cependant une correspondance : les thèmes développés le plus souvent dans les pages économiques sont les mêmes qui concernent aussi le plus souvent la source patronale, soit les licenciements, l'emploi, la gestion et les changements technologiques. Une seule exception, la participation, dont on conviendra que c'est dans sa nature d'être non-exclusivement patronale.

Encore s'agit-il d'informations/travail. Si on examinait tout le contenu des pages économiques et, au-delà, l'ensemble des informations économiques – ce qui n'était pas l'objet de cette recherche –, on peut présumer que la source patronale se révélerait nettement dominante ; la source patronale correspondant aux « milieux » industriels et financiers. Les chroniqueurs économiques le reconnaissent déjà sans ambages et, une fois de plus, les habitudes journalistiques le confirment.

Citons seulement un cadre du Devoir : « À l'économie, les journalistes sont près des milieux économiques. La santé économique est pour eux une valeur, c'est le centre de leur vie. D'où leur tendance à juger les situations conflictuelles dérangeantes. Du côté des relations du travail, on est méfiant envers la section économique considérée comme patronale ». On retrouve ici, selon nous, la loi qui incline les journalistes à pencher du côté de leurs sources, au point d'en intégrer les valeurs, d'en épouser les méfiances. L'assimilation des pages économiques aux affaires patronales paraît si « naturelle » qu'à la création du Devoir économique, il y a deux ans, certains journalistes ont crié à la trahison : le Devoir « passait du bord patronal ».

Inutile de multiplier les citations de cette nature : elles abondent. Une étude de l'information économique et de ses sources nous en apprendrait davantage sur les relations des journalistes avec le milieu des affaires dans la production de pages qui, à l'origine, s'adressaient franchement aux « hommes d'affaires » et dont le pionnier en la matière, The Gazette, était identifié à « la rue St-Jacques ».

Mais ce qu'il faut retenir, c'est que les sections économiques présentent l'employeur dans ses rôles de décideur indépendant des syndicats ; ce qui exclut les relations du travail alors que, dans la rubrique/travail, les syndicats y sont généralement confinés. Ainsi s'accrédite l'idée selon laquelle l'économie est une affaire patronale où le travail va de soi et les relations du travail sont une affaire syndicale hors contexte.

4.1.3 L'opposition patronale/syndicale

La division laborieuse et inavouée du travail en chroniques syndicale et patronale conduit dans les faits à un curieux partage des tâches.

Règle générale, les deux rubriques sont cultivées dans l'ignorance l'une de l'autre. Les titulaires du travail, restreints pour l'essentiel aux conflits de travail (et aux négociations), ne traitent guère les enjeux, les antécédents, les conséquences économiques des conflits et s'en disent même incapables : ils n'ont pas de formation économique.

Les journalistes de l'économie, à qui souvent on le demande, répugnent à assumer cette partie du reportage car ils craignent de s'aliéner les sources patronales en introduisant dans leurs échanges un élément conflictuel. Ils craignent aussi, sur le modus vivendi tacite-

ment accepté, les effets de déséquilibre : « Souvent, traiter le point de vue économique des conflits, c'est défendre le point de vue patronal. Par exemple, à Marine Industries, le réflexe normal de l'économie serait de blâmer le syndicat. C'est délicat !

Or, les titulaires du travail ont peine à joindre les sources patronales qui s'en méfient : ceux qui ont leurs entrées chez les employeurs, ce sont les journalistes de l'économie. Avec cette source comme atout, Les Affaires présente souvent des informations inédites et éclairantes sur les conflits de travail.

Dans l'information produite, d'importantes lacunes apparaissent là où aucune des deux chroniques ne se reconnaît une responsabilité immédiate qu'elle attribue plutôt à l'autre.

Même en dehors des conflits, les journalistes de l'économie ne traitent que fort peu l'aspect « économique » du travail ou l'aspect « travail » de l'économie, auquel le journaliste du travail, seul et sans moyen, renonce rapidement. L'économie du travail s'arrête aux statistiques sur le chômage, à des aperçus sur le marché du travail ou à la tendance des salaires, ainsi qu'à quelques raretés. Pour le reste, combien d'informations économiques dont la part reliée au travail est complètement occultée ? Par exemple, des changements technologiques sans un mot sur la main-d'oeuvre ; des transferts de propriété sans conséquence sur les employés. Les Affaires est le seul journal qui ait traité de la mise en vente des magasins de la SAQ en précisant ce que devenait la convention collective en vigueur et celle qu'on s'apprêtait à négocier[52].

Dans la zone grise entre les deux chroniques, le partage des tâches se fait à l'humeur ou sous la pression des événements. Un conflit important surgit à Air Canada : le journaliste du travail va voir le syndicat, la section des affaires va voir le patron. Le journaliste du travail fuit devant le Fonds de solidarité (FTQ), d'aspect trop financier : l'« économie » s'en occupe.

L'ambiguïté est telle, cependant, qu'un colloque sur les heures de travail relève de l'économie s'il est organisé par le Conseil du patronat et du travail si c'est la FTQ qui l'organise. Le correspondant du Soleil à Montréal, qui, intégré désormais à l'économie, ne se déplace plus pour des dossiers/travail, se rendait le matin de l'entrevue à une rencontre sur les cercles de qualité : cette forme participative d'organisation du travail est d'initiative patronale et appartient à l'économie.

En réalité, il n'y a pas de critère ferme : on hésite entre le partage des tâches selon le sujet et le partage des tâches selon la source. L'information sur le travail a fait sienne, dans les faits sinon dans les intentions, l'antagonisme patronal/syndical inhérent aux relations du travail et, dans la confusion qui en résulte, elle cherche à tâtons la soudure.

4.2 Pour une authentique et intégrale rubrique/travail : les transformations dans les politiques d'information

Si on pousse plus loin l'examen, on constate que les politiques d'information sont l'objet d'un mouvement profond dont on peut distinguer trois aspects : la fin de la vision sociale du travail, le recul du mouvement syndical et la montée de l'économie.

4.2.1 La vision sociale du travail

Ce qui entretient l'indécision quant à la nature pleinement économique du travail c'est une autre perception qui le rattache plutôt aux affaires sociales. La vision (l'« approche ») traditionnelle du travail est une vision sociale.

Elle est axée sur les besoins, les pénuries, les exactions que subissent les travailleurs, dont la victimisation est mise en relief et le rôle actif limité à la lutte, dure et parfois violente, pour changer la situation, donc aux conflits de travail.

Cette vision est associée de surcroît aux « groupes populaires », aux autres groupes « tombés » dans le social, c'est-à-dire exclus de l'économie, et qui s'agglutinaient, un temps, à la périphérie du mouvement syndical : non-syndiqués, chômeurs et assistés sociaux.

Dans cette vision, le travail c'est le travailleur – comme ailleurs l'économie c'est le patron – mais hors de son rôle économique, englué dans ses dépendances. Dans certaines rédactions comme La Presse, les structures ont enregistré cette tendance et la rubrique/travail est incorporée aux affaires sociales, avec l'éducation et la santé.

Or, cette vision s'est effilochée au cours des années. Le « social » s'est déplacé vers des catégories apparemment plus près de l'urgence : les nouveaux pauvres, les clochards, les jeunes chômeurs, les sans-logis, les victimes des institutions (malades en attente, « psychiatrisés ») ; et même, renversement significatif des rôles, vers les usagers des services publics en grève.

52. *Les Affaires*, semaine du 25 au 31 mai 1985, pp. 12-13.

Les syndicats sont peu à peu exclus du « social ». Cela s'est fait avec les affrontements dans le secteur public puis, après la récession des années 1980, avec le repli du mouvement syndical sur ses intérêts immédiats, phénomène qu'un cadre de La Presse décrit comme une « tendance affolante au corporatisme ».

Les syndicats, qui n'ont pas encore d'image économique, ne correspondent plus à leur image sociale. Mais la rubrique/travail continue mécaniquement de la reproduire, si bien que l'information/travail apparaît à plusieurs comme un anachronisme et son poids « inutile » provoque un malaise général dans la presse.

4.2.2 Le recul du mouvement syndical

Dans cette section, nous présentons certains indices suggérant que l'on assiste à un double recul du mouvement syndical dans le traitement accordé à l'information/travail par les entreprises de presse, d'une part, et dans la société, d'autre part.

a) Dans la presse

Il s'est développé, dans les milieux de la production journalistique, une sourde et tenace résistance aux flots de nouvelles en provenance du mouvement syndical. Les témoignages sont unanimes, que ce soit pour justifier ou déplorer cette résistance.

On invoque diverses raisons dont, en premier lieu, la saturation : les gens (lecteurs et auditeurs) en ont assez, les syndicats ont abusé, la presse a dépassé la mesure et doit faire marche arrière.

Certains voient dans cette attitude le ressac de la dernière décennie quand l'effervescence syndicale accaparait les manchettes en y laissant un sillage d'affrontement ininterrompu. D'autres flairent en outre l'amertume des conflits qui ont marqué la presse elle-même ces dernières années : dans notre échantillon, la majorité des entreprises en ont subi les effets.

Ce qui est certain c'est qu'on oppose souvent aux informations syndicales une réaction agressive et que le titulaire du travail, seul à défendre le terrain, essuie une partie de cette agressivité.

Le barrage le plus visible vient du « desk » (le « pupitre »), là où se fait le tamisage quotidien de l'information : ou on manque de journalistes pour en affecter un à l'événement, ou on manque d'espace ou de temps pour lui attribuer une place dans le journal ou le bulletin.

La nouvelle syndicale en sort souvent exsangue : reléguée en fin de cahier ou en fin de journal, noyée dans la publicité ou les annonces classées (27 % des informations/travail dans les quotidiens), réduite à quelques paragraphes généraux ou à l'état de communiqués à peine retouchés[53].

La méfiance est dans un cas si persistante que le journaliste du travail, pour assurer une bonne diffusion à des dossiers politiques ou sociaux obtenus de source syndicale, les refile à des confrères plus « crédibles ».

Mais si le « desk » en est le lieu stratégique, c'est à travers toute la hiérarchie de l'information que s'exprime le recul de l'information/travail : depuis la direction qui lui soustrait des ressources ou lui fixe des quotas jusqu'aux journalistes eux-mêmes pour qui la rubrique n'a plus ni attrait ni prestige.

Ainsi que l'affirme un chroniqueur économique : « C'est une résistance de fond. La direction et les chefs de pupitre vont jusqu'à dire : est-ce si important qu'on doive encore en (l'information/travail) traiter ? ».

Ce que chacun ouvertement dédaigne ce sont les conflits de travail et les syndicats, mais ce que concrètement on réprime c'est la rubrique/travail qui, assimilée aux affaires syndicales, subit le recul du mouvement syndical.

Comment d'ailleurs ne pas s'étonner que la rubrique/travail demeure étroitement confinée à des thèmes qui, pour avoir été préférés, ne sont pourtant pas les seuls possibles. Tout se passe comme si la presse, impuissante à renouveler le traitement de l'information/ travail, s'abandonnait à la taire ou à la refouler avec gêne.

b) Dans la société

Bien que l'essentiel de notre propos nous dissuade de nous y attarder, mentionnons en passant, pour en tirer les conséquences, que le recul du mouvement syndical observé dans le traitement de l'information/travail par les entreprises de presse paraît coïncider avec un certain recul du mouvement syndical dans la société.

Ce recul se traduit d'abord par un amenuisement de l'effectif syndiqué. De 1970 à 1984, le taux de syndicalisation au Québec est passé :

- de 32,9 % à 27 % de la population active (population civile de quinze ans ou plus au travail ou en chômage) ;
- de 37,1 % à 29,5 % de la main-d'oeuvre potentielle (la population active moins les employeurs, les tra-

53. Voir à l'annexe 2 le tableau 9.

vailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés) ;

- de 41,1 % à 34 % des travailleurs rémunérés (catégorie précédente moins les chômeurs)[54].

Le taux de syndicalisation connaît une variation qui diffère selon la base de calcul retenue ; cependant, on remarque qu'il est partout à la baisse. Un portrait complet de la syndicalisation au Québec, qui inclurait le bâtiment et les secteurs de compétence fédérale, fortement syndiqués depuis longtemps, donnerait certainement des taux plus élevés mais confirmerait la tendance à la baisse[55].

Le mouvement syndical, dont l'importance relative en terme de taux de syndicalisation décroît (en chiffres absolus, il stagne), est aussi la proie d'un autre phénomène débilitant selon nous : la fragmentation. En effet, les syndicats indépendants, qui regroupaient 8,6 % de l'effectif syndiqué en 1971, en représentent aujourd'hui 26,2 %[56].

Déjà minoritaire et divisé, le monde syndical se trouve enfin devant une perspective peu encourageante : l'emploi qui régresse dans certaines de ses places fortes traditionnelles (les grandes entreprises manufacturières, par exemple) et qui se développe dans des secteurs qui en grande partie lui échappent (les petites et moyennes entreprises de services)[57].

Par-dessus cet affaiblissement du mouvement syndical dans le milieu du travail, on pourrait placer le recul qu'il subit dans l'opinion publique. Car même si elle ne brandit aucune étude fouillée, la presse se fie à certains signes (enquêtes de marché, commentaires du public, sondages Gallup[58]) pour asseoir sa conviction à cet égard.

Ce qui importe, c'est que le recul du mouvement syndical dans la société, quelle qu'en soit l'ampleur, paraît justifier, aux yeux de certains, son effacement dans la presse qui aime se représenter comme un simple miroir des choses.

Curieusement, ces faits eux-mêmes, le recul du mouvement syndical et tous ses corollaires, ne paraissent inspirer à la presse ni de nouveaux thèmes ni une nouvelle façon de faire, quoiqu'ils en soient porteurs. C'est que, dans le mouvement syndical qui recule, la presse perd non seulement un secteur d'information mais pour ce secteur, sa principale source d'information, celle qui lui soufflait, en les ramenant à elle, l'orientation et le contenu de la rubrique/travail.

4.2.3 La montée de l'économie

Si on se tourne maintenant du côté de l'économie, qui dans la production de l'information représente la face cachée du travail, on assiste, au contraire de la rubrique/travail, à son ascension fulgurante comme centre de l'attention.

a) Dans la presse

Quelle que soit la clientèle, l'intérêt pour l'information économique se révèle considérable. Les sondages évoqués au premier chapitre[59] classent partout l'économie parmi les cinq ou six sujets préférés. Aussi, la presse a-t-elle rapidement étendu le rayonnement de ce secteur.

Le Devoir, après une enquête favorable auprès de ses lecteurs, a créé *Le Devoir économique*, qui occupe désormais la moitié du journal, et vient de lui adjoindre un magazine économique qui sera publié six fois l'an. Les responsables se proposaient de faire ainsi plus de place à l'économie privée de manière à concurrencer *The Gazette*. Mais le modèle envié reste le *Globe and Mail*, dont l'équipe économique dépasse en nombre toute la rédaction du Devoir, dont la moitié des correspondants à Ottawa se penchent sur des dossiers économiques et dont les pages économiques quotidiennes se doublent de publications périodiques très documentées.

À l'autre extrémité dans l'éventail convenu des quotidiens, le *Journal de Montréal* entreprend à son tour une réforme complète de son information économique. La « section des affaires », qu'on a d'abord déplacée dans la première moitié du journal pour lui offrir plus d'espace, devient une section autonome au sein de la rédaction, reçoit deux journalistes de plus, intègre deux rubriques jusque-là indépendantes et projette de publier à compter de janvier 1986 un cahier hebdomadaire de douze pages.

La même tendance a gagné les ondes. La station CKAC produit maintenant, avec deux journalistes de la presse

---

54. Gilles Fleury, *Évolution de la syndicalisation : 1964-1984*, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Ministère du Travail, 1985, p. 4.
55. *Ibid*, cité par Michel Girard dans La Presse, 27 juillet 1985, p. A-13.
56. *Ibid.*
57. *Ibid.*
58. Voir le sondage Gallup sur la confiance des Canadiens envers certaines institutions, in *La Presse*, p. A-5 et *Le Soleil*, p. A-8, 14 janvier 1985.
59. Voir dans la bibliographie, section B, Études de marché.

écrite, une chronique économique quotidienne logée aux meilleures heures d'écoute le matin et songe à créer à partir de cette expérience une émission entière consacrée à l'économie, dès que s'imposera un style proprement radiophonique en la matière. Radio-Canada, qui avait abandonné tous ses magazines d'information télévisés au profit du *Point*, est revenu à l'antenne en 1985 avec *Le sens des affaires*, une émission économique inspirée au départ de *Venture* que CBC avait inscrit à son horaire un an auparavant.

Ce sont là les développements récents d'une information économique qui jouit globalement d'un statut élevé : des journalistes nombreux et spécialisés (énergie, transport, agro-alimentaire, finances), des chroniqueurs attitrés (« columnists »), une production en expansion et un espace quasi autogéré.

Quand on considère ce déploiement de l'information économique, le contraste est saisissant avec, dans les traces du recul syndical, l'effacement de la rubrique/ travail. On peut y voir un lien de cause à effet, comme si le secteur économique s'enflait aux dépens du travail.

Divers indices nous montrent cependant une autre perspective : dans ce mouvement d'expansion qui l'entraîne à embrasser de proche en proche tous les aspects de l'économie, l'information économique est en position d'admettre enfin parmi ses composantes cette part de l'information/travail que la fixation sur les conflits et les syndicats objectivement lui abandonne.

b) Dans la société

Si la presse ne s'en convainquait elle-même, la pression du monde économique l'inclinerait en ce sens.

Le développement de l'information économique coïncide avec une poussée de l'économie dans la société elle-même. Établir les caractéristiques de cette poussée n'entrait pas, une fois de plus, dans le cadre de cette recherche. Pour les besoins de la cause, citons sans démonstration quelques faits généralement reconnus :

- la ruée vers les études économiques et l'émergence du Québec au premier rang des provinces canadiennes pour le nombre de diplômés en administration ;
- l'engouement général pour la gestion des finances personnelles et en particulier l'investissement de l'épargne, associé à des mesures fiscales populaires comme le régime d'épargne-actions ;
- l'accession aux affaires de gestionnaires et d'entrepreneurs francophones engagés dans la modernisation de l'économie et capables de se mesurer avec succès à une concurrence éprouvée.

À ces phénomènes qui étendent la clientèle de l'information économique, se mêlent, liés à la restructuration de l'économie mondiale, des bouleversements fondamentaux qui intéressent ce type d'information au premier chef et dont témoigne par ailleurs l'accent résolument économiste du discours politique ambiant : changements technologiques, transferts de propriété, déplacements des marchés et de la production, désengagement de l'État.

Or, voilà des bouleversements qui, tous, ont des conséquences directes importantes sur le travail et les travailleurs. Comment la presse peut-elle traiter cette information sans une intégration du travail à l'économie ?

4.2.4 L'intégration du travail à l'économie

Quiconque est interrogé là-dessus dans les milieux de l'information confesse ouvertement le caractère artificiel de la division économie/ travail. Le débat sur l'intégration ne date pas d'aujourd'hui ; il revient périodiquement troubler les vigilances assoupies. Ce qui est nouveau, ce sont les circonstances ; elles pèsent d'un tel poids sur la tendance à l'intégration que certains en sentent la nécessité, désormais, inéluctable.

a) La tendance à l'intégration

Le besoin d'intégration s'exprimait déjà à l'état latent. Les journaux, on l'a vu, concèdent à leurs sections économiques une part de l'information/travail et si tant est qu'on puisse voir une cohérence dans ce partage empirique des tâches, c'est généralement, ou suivant les traditions :

- ce qui procède d'une décision patronale ou émane d'une source patronale (les licenciements) ;
- ce qui se rapporte aux arcanes d'un budget ou, plus largement, à la circulation, la répartition, le rendement de l'argent (les déboires de la Commission sur la santé et la sécurité du travail) ;
- ce qui prend la forme de développements mathématiques : statistiques, calculs, courbes et taux (la situation de l'emploi mais aussi l'évolution de la syndicalisation ou des arrêts de travail).

Le Journal Les Affaires, qui est tout entier un « cahier » économique et ne peut donc les réléguer ailleurs, admet même les grèves, quand leur portée économique lui paraît justifier une intervention. Et Le Devoir économique, que des rigidités techniques contraingnait réguliè-

rement à ouvrir plus de pages que l'actualité ne l'exigerait, comble l'espace vacant avec les relations du travail, converties ainsi en informations économiques de deuxième rang.

Dans tous les cas, il faut bien le dire, il s'agit d'une intégration à la pièce, par la porte d'en arrière, ou de pure circonstance, due aux impuissances de la rubrique/travail plutôt qu'à une vision renouvelée de l'information. Ce qui manque, en vérité, c'est la présence vivante du travail, le contact systématique avec l'autre versant de l'économie : les travailleurs et leurs syndicats.

Or, l'actualité économique livre aux journalistes, depuis quelque temps, des sujets d'envergure qu'ils ne peuvent traiter intégralement sans concours syndical. Le rapport MacDonald a sonné le réveil : ce sont les journalistes de l'économie qui ont recueilli les première réactions syndicales. On ne pouvait, par exemple, publier quatre pages sur la réforme de l'assurance-chômage sans y intégrer l'expérience des premiers concernés.

L'annonce des négociations sur le libre-échange incite encore davantage au changement. Tous les secteurs de l'économie sont touchés, des milliers d'emplois sont en jeu, les syndicats dressent les comptes : ils alimentent déjà en informations inédites, surtout dans les industries menacées, des chroniqueurs économiques qui, justement, cherchent à présenter le tableau complet de situations complexes.

Un large pan de l'information s'ouvre ainsi à de nouvelles perspectives : le destin financier des caisses de retraite dans une société vieillissante ; le Fonds de solidarité (FTQ) et, à travers lui, l'engagement des syndicats dans l'activité économique ; la privatisation des sociétés d'État et des services publics, qui bouleverse les régimes de travail aussi bien que la distribution des forces syndicales. On peut même ajouter, bien que chacun soupçonne le conflit, les négociations dans le secteur public, qui se jouent dans un cadre de déficit budgétaire accumulé et d'interdépendance avec l'entreprise privée.

Ce sont tous des événements économiques où le mouvement syndical, en tant qu'il incarne le travail et la volonté des travailleurs, est perçu à la fois comme un protagoniste incontournable et une source d'information nécessaire. La réunion du couple économie/travail s'impose, la cohérence de l'information l'exige. Les temps paraissent mûrs pour des projets d'intégration.

b) Les projets d'intégration

Le Journal de Montréal s'est mis à l'oeuvre, sûr de réussir là où les autres s'attardent à rêver. Dans la réforme évoquée plus haut, il intègre à la section des affaires deux rubriques édifiées hors de son giron : la consommation et le travail.

La présence de la consommation aux côtés du travail n'a rien d'étonnant : partout, on nous a décrit le sort commun de ces rubriques, coupées artificiellement de leurs racines économiques. Nées toutes deux du point de vue des « victimes » et vouées d'abord à leur défense, ces rubriques se sont développées longtemps par opposition aux affaires avant de réapparaître comme facteurs de l'économie. Dans le processus d'intégration, elles deviennent des spécialités de l'économie comme le transport ou l'agro-alimentaire, sujettes à la même coordination. L'intention, évidemment, est de reconstituer avec les journalistes concernés le portrait complet d'une situation pour offrir au lecteur une information intégrée.

L'intégration du travail à l'économie était à l'état de projet dans certains médias de la presse écrite au moment d'écrire ces lignes. Sa réalisation n'est pas si simple, car le travail n'est pas un secteur mais un facteur de l'économie, présent dans tous les secteurs, le transport et l'agro-alimentaire y compris. L'important dans cette intégration du travail à l'économie est de traiter les deux aspects et de cultiver les deux sources, systématiquement et concurremment. Seul l'usage dira ce que cela suppose de réajustements dans les pratiques journalistiques elles-mêmes.

On se heurte au même problème à La Presse où la direction de l'information a proposé de verser la chronique syndicale à l'économie : « Comme l'économie a ses titres de noblesse, que le travail y trouve sa place ». À ce projet qu'on prétend bien accueilli, nulle échéance n'a cependant été fixée et la lourdeur administrative est telle , à la rédaction, qu'on ne sait ni si ni quand l'idée aura traversé tous les niveaux de décision pour entrer dans les faits.

Il semble que les réactions parmi les journalistes soient en réalité fort partagées. Et au coeur de cette hésitation, resurgit la difficulté irrésolue d'intégrer à l'économie les conflits de travail, c'est-à-dire les situations où la dimension économique et la dimension sociale du travail s'opposent quasi rituellement. Aussi, certains ont-ils imaginé une solution de compromis qui consiste à disposer d'au moins deux « chroniqueurs syndicaux » : l'un serait intégré à l'économie et l'autre resterait à l'extérieur. Celui qui se chargerait des conflits de travail et de la vie dans les syndicats serait assurément le second.

Pendant qu'on en est là dans les quotidiens, la presse parlée offre de beaux exemples d'intégration heureuse ;

non pas aux nouvelles, où l'éclatement de l'information/travail est manifeste, mais aux affaires publiques. Arrêtons-nous seulement à *Venture* (CBMT) qui s'illustre dans notre recension par deux reportages remarquables.

Le premier nous fait connaître une usine de transformation du poisson au Nouveau-Brunswick. Tous les éléments de la situation – les quotas imposés sur les prises, les menaces de fermeture, les ouvriers au travail, l'attrait des consommateurs pour des succédanés, les démarches du syndicat, les intentions du propriétaire – se succèdent dans l'enchaînement d'un récit limpide et habilement mis en images. Le second reportage expose les circonstances d'une grève, à Visa/Banque de Commerce (Toronto) : le milieu réfractaire à la syndicalisation, la main-d'oeuvre surtout féminine et l'engagement massif du mouvement syndical canadien, Bob White en tête (TUA), venu à la rescousse avec des moyens financiers, des négociateurs réputés et des manifestations de solidarité, pour effacer l'échec de la grève chez Eaton peu de temps auparavant.

Plus ou moins inspiré de *Venture*, le nouveau magazine économique de Radio-Canada à la télévision comptait s'intéresser, en évitant toutefois les conflits, à des phénomènes reliés au travail comme l'essor du temps partiel, le partage du temps de travail, les nouvelles formes de participation dans l'entreprise. Au moment d'écrire ces lignes, *Le sens des affaires* n'est pas encore apparu sur les ondes ; il n'est encore qu'une promesse d'intégration.

c) La résistance à l'intégration

Malgré la pression des circonstances, la résistance à l'intégration demeure. Les affrontements brutaux qui ont dominé l'actualité du travail dans les années 1970 ont renforcé les méfiances dans la presse elle-même et figé chacun dans la ségrégation. Dans la presse économique, on ne voit pas, en outre, que les centrales syndicales se soient beaucoup intéressées à l'économie, ni pour développer des projets consistants comme dans certains pays d'Europe, ni pour informer méthodiquement leurs membres.

À cet égard, il y aurait beaucoup à dire sur la tendance syndicale de cette période où on envisageait les conflits de travail comme autant de jalons à la lutte des classes, donc à subordonner toute responsabilité économique des travailleurs à une éventualité qui en diffère sans cesse l'éclosion : le renversement improbable du système en vigueur.

Voilà les inquiétudes de l'économie. Ceux qui ont à coeur l'intégrité du travail et y incluent l'identité syndicale ne sont guère plus rassurés. Il y en a, certes, pour qui les deux points de vue sont inconciliables car ils expriment une dualité. Mais certains, qui souhaitent une intégration, craignent que le mouvement syndical ne soit avalé dans l'opération.

La tendance à l'intégration ne s'est jamais étendue jusqu'ici à la naissance, à l'évolution, aux débats, aux projets des associations syndicales. Et c'est encore, après les grèves, ce qu'on hésite le plus à intégrer.

Comme pour justifier cette appréhension, les journaux les plus « économistes » sont aussi ceux qui consacrent rien ou presque rien à la vie des associations : The Gazette (1 % de ses informations/travail) et Les Affaires (0 %).

Il est vrai que la presse dans son ensemble n'a plus déjà qu'un intérêt mitigé envers ces questions (4 %) et feint d'ignorer que celles-ci sont indispensables à la compréhension de l'action syndicale et des relations du travail ; elle est impuissante à en rendre compte du moment que les questions échappent à l'éclat brut du fait divers ou est insensible à l'ampleur de la tâche qui s'abat sur un seul journaliste occupé d'abord à courir les conflits. Un chroniqueur économique favorable à l'intégration laisse tomber, sur le danger d'avalement, ce mot inattendu : « Le risque est là ; mais la censure est plus sévère quand le chroniqueur syndical est seul ».

Au problème de l'intégration, une autre solution existe qui n'est envisagée nulle part : la création dans la presse d'un secteur nouveau, doté de l'espace, des journalistes et des moyens requis pour intégrer les dimensions économique et sociale du travail et traiter dans cet esprit toutes les informations qui s'y rattachent. Pour la première fois, en somme, une authentique et intégrale rubrique/travail.

Conclusion

Le cheminement de l'information/travail dans la production nous révèle ses tendances profondes. Nous venons d'en étudier une : il y en a d'autres, que nous avons à peine effleurées de même que nous avons contourné souvent les nuances et écarté les précisions, qui eussent entraîné d'autres analyses, d'autres développements, parfois d'autres recherches. Ce sont ces ouvertures sur « le reste » que nous voulons finalement indiquer en revenant sur l'essentiel.

• Encore l'économie/travail

Au départ, nous voulions examiner le traitement des rapports de travail dans la presse ; par la suite, nous découvrons qu'il n'y a pas vraiment de rubrique/travail, hormis le titre et des velléités. Elle n'apparaît d'ailleurs ni dans les sondages auprès du public ni dans les habitudes journalistiques. C'est le domaine fantôme de l'information.

À la place, nous trouvons une chronique syndicale déliquescente, comme en font foi des ressources limitées, un statut en régression et des blocages à la diffusion ; tandis que s'édifie en retrait, sur son exclusion, une presse économique puissante et foncièrement patronale qui tend à ignorer superbement, dans sa vision tronquée, la présence gênante du travail.

Aussitôt, deux recherches s'imposent :

– L'examen de l'information économique dans son ensemble, en fonction du travail. Ce n'est pas le moindre étonnement de notre parcours que, pour restituer la genèse de l'information/travail, il eût été avantageux d'étendre l'analyse à l'économie : non seulement dans ce qu'elle dit sur le travail (nous l'avons recensé) mais dans ce qu'elle en tait, quand elle interrompt à une sorte de frontière invisible l'exposé d'un fait ou d'une situation qui commanderait des prolongements associés au travail.

– Une étude de marché sur le travail comme secteur d'information, ainsi qu'on l'a fait pour l'économie ou d'autres sujets estimés. Pas un sondage général où le travail serait listé parmi d'autres – encore que ce serait un progrès –. Une enquête détaillée sur ce qui n'existe pas encore dans la presse et dont il s'agirait de mesurer l'attrait auprès du public : l'information sur le travail dans toutes ses dimensions (économique, sociale, syndicale et autres) avec des suggestions quant aux thèmes et au traitement. Les résultats pourraient surprendre : dans le sondage où déjà, ils souhaitaient plus d'articles sur les relations du travail, les abonnés du journal Les Affaires reprochaient notamment à celui-ci son caractère « trop anti-syndical »[60].

L'opposition économie/travail, cette perversion de ce qui paraissait à l'origine un simple partage des tâches, renvoie à une tare trop méconnue de l'information organisée : le traitement absolu ou isolé – en des lieux, des cadres et des vocabulaires différents – de faits liés dans la réalité à une situation qui en fonde la cohérence. La division de l'information conduit à sa fragmentation et ultimement à une autre tendance de l'information/travail : l'emprise du fait divers.

• L'emprise du fait divers[61]

Les journalistes affectés aux informations/travail, dans le sens limité qu'on a vu, manquent de temps – ils sont seuls ou nommés d'office – et d'espace – on les tient à la portion congrue –. Ils sont donc contraints de se borner à certains sujets, ostensiblement les conflits de travail, et, dans le traitement de ces sujets, à certains éléments, généralement les péripéties, qui s'ajustent à la nécessité de faire vite et court.

L'éphémère Conseil d'information sur les négociations dans les secteurs public et para-public en a fait la dure expérience. Créé pour informer objectivement le public sur les enjeux de la négociation et les positions des parties, il a conçu à l'intention de la presse des documents rigoureux et sûrs qui n'ont pas servi. « Il aurait fallu que les journalistes lisent, qu'eux-mêmes fassent des comparaisons, qu'ils portent des jugements, ce qui est le propre en principe des chroniqueurs et des éditorialistes, mais contraire au métier de reporter. Or, il se trouve qu'en ce moment, les spécialistes des relations de travail sont plutôt des reporters. Donc, nos documents, n'étant pas considérés comme de la »nouvelle« , sont passés directement à la filière ronde ou aux archives »[62].

60. *Sondage réalisé auprès des abonnés du journal Les Affaires, du 10 au 20 juin 1984*, p. 7.

61. Ce passage s'inspire d'un article que j'ai fait paraître il y a quelques années et dont voici la référence exacte : Tremblay, Gisèle, *Comment sont traités les conflits de travail dans les médias d'information*, in *Dossiers Vie ouvrière*, vol. 28, no. 126 (juin-juillet 1978), pp. 338-344.

62. Léo Cormier, *L'opinion publique et le rôle des médias*, in *La négociation collective en question*, 11e colloque des relations industrielles, École des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1980, p. 118. M. Cormier était le président du Conseil.

Si les journalistes ignorent les enjeux d'un conflit quand ils ont sous la main une information toute faite qu'il suffit de lire, encore moins s'en soucient-ils dès qu'ils ont à la réunir. De sorte qu'au-delà des circonstances immédiates, l'enchaînement des faits dont émerge le conflit est rompu. Ce qui disparaît de l'information/travail, réduite à l'anecdote, c'est précisément ce qui redonnerait aux faits leur sens : la mise en situation.

La presse en fait pourtant, dans son ensemble. Tous les journaux ont pour ça leurs refuges : Le Soleil à sa rubrique *Dossiers*, The Gazette son bilan hebdomadaire *Weekly Review*, Le Devoir sa page *Des idées, Des événements* et ses cahiers spéciaux, La Presse ses *Plein feux* et son magazine *Plus* – où ont paru, sur le projet de loi du secteur public, des compléments d'information riches d'enseignement[63].

Il se fait donc des mises en situation mais manifestement hors de la nouvelle. Pour les trouver, il faut aller voir ailleurs, plus tard, d'autres textes. La mise en situation devient un genre à part associé quasi exclusivement à l'analyse, l'entrevue, le « feature » et le grand reportage. La presse écrite tend à copier de plus en plus le modèle de la presse parlée qui sépare la nouvelle de ses développements appelés « affaires publiques ».

Plus la nouvelle est servie ainsi à l'état brut, plus elle se transforme en « fait divers », jusqu'à l'ultime réduction de l'anecdote à ses éléments spectaculaires.

Tous les faits sont matière à information. Ce qui crée le fait divers, c'est la pièce détachée. Qu'est-ce que le fait divers, en effet, sinon « un fait isolé qui surgit sans s'annoncer et disparaît sans laisser de trace, une péripétie absolue qui ne se rattache à aucune autre ? Bref, un fait coupé de son sens car ce qui importe dans le fait divers ce n'est pas le sens, c'est la sensation »[64].

On assiste en quelque sorte à un dépouillement progressif de l'information à la nouvelle, de la nouvelle au fait divers et du fait divers au silence. Le mouvement syndical adresse généralement à la presse, à propos de l'information/travail, trois reproches : elle s'en tient trop exclusivement aux conflits de travail ; dans le traitement des conflits, elle néglige les enjeux ; tout compte fait, elle présente une image négative des syndicats. En réalité, l'accent sur les conflits, c'est l'information/travail dépouillée de ses sujets irréductibles à l'anecdote ; l'omission des enjeux, c'est la nouvelle d'un conflit dépouillée de sa mise en situation ; et l'image négative des syndicats, c'est le travail dépouillé de sa dimension économique.

Il y aurait toute une étude à conduire sur cette contamination du fait divers dont toute la presse n'est pas également atteinte mais qui s'attaque à toute l'information[65]. Son emprise sur le travail en est une manifestation dont on pourrait utilement dégager les traits singuliers. Elle a, par ailleurs, des conséquences sur un autre problème que révèle l'analyse : la dépendance des sources.

• La dépendance des sources

On a vu à l'oeuvre, dans l'orientation des pages économiques et de la rubrique/travail, une loi générale qui incline les journalistes à pencher du côté de leurs sources et qui, en l'occurence, les entraîne à reproduire l'antagonisme patronal/syndical.

Or, l'emprise du fait divers sur l'information/travail a pour effet d'accentuer la dépendance des sources. Car le même phénomène qui réduit la nouvelle à l'anecdote limite l'entreprise journalistique à sa fonction mécanique : rapporter (une déclaration, un fait). Ce qui se perd, c'est la démarche personnelle d'information qui consiste à rechercher d'autres faits, donc à consulter d'autres sources, en rapport avec les premiers. Une phase essentielle de la production disparaît : la transformation de l'information brute en information traitée. Le terrain est prêt pour les sources « professionnelles » (relationnistes, attachés de presse, agences de communication) : elles livrent un « fast food » de l'information qu'il suffit souvent de réchauffer.

La dépendance croît avec la lourdeur du dossier et la disproportion des moyens, ainsi qu'en témoignent sept journalistes affectés aux négociations du secteur public, dans un rapport inédit[66]. Et dans les conflits de travail, elle est double. Les déclarations des parties sont contradictoires, intégrées à une stratégie et sujettes à la propagande. Comment les démêler sans démarche personnelle ? Les juxtaposer, sans plus, « c'est détourner l'information vers des fins particulières en supposant

---

63. Voir notamment : *L'État et ses fonctionnaires, comment on négocie ailleurs dans le monde*, in *La Presse Plus*, vol. 2, no. 35, 1er septembre 1984, pp. 1 à 5 ; et *L'État face à ses syndiqués, ce qui va changer*, ibid, vol. 2, no. 45, 10 novembre 1984, pp. 1 à 7.

64. Tremblay, Gisèle, op. cit., p. 339.

65. On en débat régulièrement dans *Le « 30 »*. Voir notamment Morissette, Rodolphe, « Quels faits divers ? », vol. 9, no. 6, juin 1985, pp. 6 et 7.

66. Sur un colloque des « 7 » tenu au manoir du Lac Delage, du 21 au 23 mars 1980. Notes personnelles d'un journaliste présent, en vue d'un rapport. Voir Donald Charette, « La »bande des 7« fait le point sur le dernier Front commun », *Le « 30 »*, vol. 4, no. 4, avril 1980, pp. 16 et 17.

que deux fins particulières qui s'opposent satisfont en s'annulant l'intérêt général »[67].

Le problème des sources nous suggère deux recherches :

– L'une sur les sources de l'information/travail, comme nous l'avons déjà indiqué[68], avec en plus un aperçu sur le rôle particulier des sources professionnelles, si la recherche suivante n'y suffit pas.

– L'autre, sur les relations des journalistes avec les sources professionnelles que constituent les autres spécialistes de la communication, est en cours depuis plusieurs mois déjà à l'Université Laval : « Nous voulons mettre en évidence la place accordée aux journalistes dans les stratégies de communication et de relations publiques et l'influence de ces stratégies sur l'information diffusée par les médias »[69].

Les études de cas annoncées ne paraissent pas s'arrêter cependant aux relations du travail, dont la nature conflictuelle rend les journalistes très certainement vulnérables. Reste qu'il sera bon de vérifier si les journalistes, en général, perdent peu à peu de leur indépendance professionnelle, comme les médecins devant les compagnies pharmaceutiques ou les architectes devant les fabricants de matériaux.

Si la méthode qui consiste à ressouder l'image de l'information/travail aux scénarios qui l'ont produite est féconde, c'est celle-là même dont la production journalistique paraît se priver quand elle se limite à présenter l'image des faits en ignorant leur genèse.

• Mise au point

Qu'on nous permette d'indiquer, en terminant, trois vérifications que commande notre propos :

– Pour mesurer le « déclin » de l'information/travail et, s'il y a lieu, préciser sa nature, il faudrait comparer avec le passé, spécialement les années 1970, qui ont laissé le souvenir d'un mouvement syndical en plein essor. On s'apercevrait peut-être que la presse s'attachait déjà à ce qui abondait alors : les affrontements et les événements à caractère politique.

– Pour évaluer les choix qui s'offrent à l'information/travail, il faudrait comparer avec d'autres modèles d'information existant à l'étranger, spécialement aux États-Unis, si riches de moyens et de traditions journalistiques.

– Pour examiner équitablement l'ensemble de la presse en matière d'information/travail, il faudrait étudier un échantillon de la presse parlée « in vivo », ce que nous n'avons vraiment pas pu faire dans le cadre de ce travail. On découvrirait peut-être que, hormis celles qui alimentent directement la nouvelle, la principale source d'information écrite dans la presse, comme le remarquait un chercheur[70], c'est encore le presse elle-même où la circulation de l'information, plus encore sous la pression de la concurrence, a quelque chose d'autarcique.

---

67. Tremblay, Gisèle, op. cit., p. 342.
68. Voir le chapitre 4, p. 79.
69. Sauvageau, Florian, Lemieux, Vincent, de Bonville, Jean et Cloutier, Jean-François, *Sommaire du projet*, p. 5.
70. Il s'agissait de sources documentaires, et la presse écrite dominait. Voir de Bonville, Jean, *Le journaliste et sa documentation*, EDIGRIC, Québec, 1977, 236 pages.

Bibliographie*

A– Études générales sur la presse

Commission Kent :

Kubas, Léonard et le Communications Research Group, *Les quotidiens et leurs lecteurs*, Commission royale sur les quotidiens : publications de recherche, vol. 1, Ottawa, la Commission, 1981, 146 pages.

Fulford, Robert et al., *Du côté des journalistes*, Commission royale sur les quotidiens : publications de recherche, vol. 2, Ottawa, la Commission, 1981, 210 pages.

Hallman, Eugène, P.F. Oliphant et R.C. White, *Le journal comme entreprise*, Commission royale sur les quotidiens : publications de recherche, vol. 4, Ottawa, la Commission, 1981, 200 pages.

Hébert, Gérard et al., *Les relations de travail dans l'industrie des quotidiens*, Commission royale sur les quotidiens : publications de recherche, vol. 5, Ottawa, la Commission, 1981, 216 pages.

Cumming, Carmen, Marie Cardinal et Peter Johansen, *Les agences de presse*, Commission royale sur les quotidiens : publications de recherche, vol. 6, Ottawa, la Commission, 1981, 84 pages.

Fletcher, Frederick et al., *Les quotidiens et les affaires publiques*, Commission royale sur les quotidiens : publications de recherche, vol. 7, Ottawa, la Commission, 1981, 147 pages.

Autres études générales

Dalphond, Claude-Edgar, « Bilan de la presse écrite au Québec », in *La Presse écrite au Québec*, portrait et perspective d'avenir, 1ère partie, pp. 1 à 35, ministère des Communications du Québec, Québec, août 1982.

Multi-Réso inc., *La presse écrite au Québec. Bilan et perspective*, enquête pour le compte du ministère des Communications du Québec, Service des communications, Québec, 1977, 277 pages.

Multi-Réso inc., *Une agence de presse au Québec ? Nécessité, utilité et viabilité économique*, Rapport d'étude pour le compte du ministère des Communications du Québec, Service des communications, Québec, 1978, 56 pages.

B– Études de marché

Auditoire de la radio à Montréal, printemps 1985, (sondages BBM), Service de recherche à la radiotélévision française, Société Radio-Canada, mars 1985, 35 pages.

Comité d'étude sur l'avenir de la radio publique, *Rapport préliminaire*, Service de recherche à la radiotélévision française, Société Radio-Canada, 1983.

NADbank 1984, Banque de données sur l'audience des quotidiens, Bureau de commercialisation des quotidiens.

Radio News Study, Statistical Research Inc., pour le compte de NBC Network, 39 pages.

Sondage La Presse auprès de ses abonnés, novembre 1984.

Sondage réalisé auprès des abonnés du journal Les Affaires, du 1er au 20 juin 1984, document interne, 7 pages.

Sondage Segma auprès des abonnés du journal Le Devoir, *Questionnaire*, 1983, 13 pages.

Sondage Sorecom auprès des lecteurs du Journal de Montréal.

C– Conventions collectives

Convention collective, le Journal de Montréal et le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal, 1983-1985, 68 pages.

Convention collective entre La Presse ltée et le Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse (CSN), 1er mai 1985 au 30 avril 1988, (non paginé).

* Voici un aperçu des documents consultés. Il ne s'agit toutefois pas d'une recherche bibliographique systématique.

Convention collective entre la Société Radio-Canada et le Syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN), 29 juin 1981 au 6 mars 1983 (prolongée de deux ans en vertu de la loi C-124).

Convention collective entre Le Soleil, division du groupe Unimédia inc., et le Syndicat des journalistes du Québec inc., 1984-1986, 171 pages.

E– Études sur l'information/travail

1– Documents généraux

Informer, c'est agir, Rapport du colloque de la Fédération des travailleurs du Québec sur l'information syndicale, 17-18-19 mars 1983, Montréal, 23 pages.

Le public et l'information en relations du travail, études du 24e congrès des relations industrielles de l'Université Laval, tenu à Québec les 14 et 15 avril 1969, Presse de l'Université Laval, Québec, 1969, 220 pages.

Cormier, Léo, « L'opinion publique et le rôle des médias », in *La négociation collective en question*, 11e colloque des relations industrielles, École des relations industrielles de l'Université de Montréal, 1980, pp. 115-123.

Tremblay, Gisèle, « Comment sont traités les conflits de travail dans les médias », in *Vie ouvrière*, vol. 28, no. 126, (juin-juillet 1978), pp. 338-344.

2– Études de cas (analyse d'échantillons journalistiques)

L'image des négociations dans six quotidiens québécois, s.l., Centrale de l'enseignement du Québec, juillet 1975, 57 pages.

La lutte du secteur public et les médias. Une analyse comparée des quotidiens « La Presse » et « Le Soleil », pour la période du 26 janvier au 8 février 1983, s.l., (Centrale de l'enseignement du Québec), (1983), 19 pages.

Daigneault, Richard et Michel Rioux, *La grande tricherie*, Service de l'information, CSN, Montréal, 1973, 272 pages.

Desaulniers, Jean-Pierre, Philippe Sohet et Nicole Hubert, « Les actualités télévisées : le monde recréé au service du pouvoir », in *La parole ça se prend*, s.l., CEQ-ICEA, s.d., pp. 31-48.

Desaulniers, Jean-Pierre, Philippe Sohet et Nicole Hubert, « L'image du syndicalisme au sein des informations télévisées », in *Vie ouvrière*, vol. 30, no. 145, mai 1980, pp. 318-324.

Toupin, Louise, *Il faut que le métro roule !*, Couverture de presse du conflit à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, 13-21 janvier 1983, numéro spécial de l'ICEA, vol. 5, no. 2, mai 1982, 24 pages.

E– Le mouvement syndical et la presse

Actes des états généraux populaires sur les communications, 21 et 22 janvier 1984, Institut canadien d'éducation des adultes, 173 pages.

La parole ça se prend, Rapport et dossiers de référence du colloque populaire sur le rôle des médias, leur accessibilité, leur contrôle et leur propriété, tenu les 2 et 3 novembre 1979 à Montréal, Plateforme de revendications et plan d'action, s.l., CEQ-ICEA, s.d., 116 pages.

Le pouvoir de l'information, 1– Expériences et luttes, Dossiers Vie ouvrière, vol. 28, no. 125, mai 1978, 62 pages. 2– Bilan et perspective, ibid, no. 126, juin-juillet 1978, 62 pages.

Ellenburger, Irène, « Les tentatives des groupes pour avoir accès aux mass médias », in *Mouvements*, printemps 1984, pp. 74-76.

Trudel, Linda, « Un journal progressiste, c'est possible », in *Mouvements*, été 1984, p. 59.

Trudel, Linda, « Pour changer le rapport de force », in *Mouvements*, hiver 1984, pp. 48-49.

F– La presse et ses sources

Sauvageau, Florian, Vincent Lemieux, Jean de Bonville, Jean-François Cloutier, *Étude des relations entre les journalistes et les autres communicateurs*, Projet de recherche, octobre 1984, manuscrit, 13 pages.

Masson, Claude, *Les relations entre journalistes et relationnistes*, texte d'une conférence, 1984, manuscrit, 11 pages.

Colloque de la « bande des 7 », Manoir du Lac Delage, 21-23 mars 1980, Notes d'un journaliste présent en vue d'un rapport, manuscrit, 53 pages.

Demers, François, *Les sources journalistiques comme matériaux d'une stratégie de satisfaction du client*, in Communication et information, vol. 6, no. 1, pp. 8 à 23.

Roberge, Francoy, La crise du secteur public a assuré la rentabilité de plusieurs quotidiens pour 1983, in *Finance*, 21 février 1983, cité par *Les communications, revue de presse*, no. 1, août 1982 à mars 1983, p. 43, ministère des Communications, les conférences socio-économiques du Québec, Québec, 1983, 185 pages.

De Bonville, Jean, *Le journaliste et sa documentation. Sources d'information et habitudes documentaires des journalistes de la presse quotidienne francophone du Québec*, Édi-GRIC, Québec, 1977, 236 pages.

G– Les journalistes, autocritiques

Godin, Pierre, « Qui vous informe », in *L'actualité*, vol. 4, no. 5, mai 1979, pp. 31-40.

Les journalistes, Dans les coulisses de l'information, textes réunis sous la direction de Florian Sauvageau, Gilles Lasage et Jean de Bonville, Québec/Amérique, 1980, 421 pages.

Écris et tais-toi, Les dessous de l'information, par un collectif de journalistes du Soleil, Syndicat des journalistes du Québec, Ottawa, 1977, 99 pages.

L'affaire Leclerc : les dessous de la crise au Devoir, par le Syndicat de la rédaction du Devoir, in *La Dépêche*, journal de la Fédération nationale des communications (CSN), vol. 4, no. 2, février 1985, édition spéciale, 28 pages.

in *Le « 30 »*, journal de la Fédération professionnelle des journaliste du Québec (sur tous les aspects de cette recherche) :

- Charette, Renald, La « Bande des sept » fait le point sur le dernier Front Commun, vol, 4, no. 4, avril 1980, pp. 16 et 17.
- Gravel, Claude, *Spécialiste ou généraliste ?*, vol. 7, no. 5, mai 1983, pp. 12 et 13.
- Morissette, Rodolphe, *La presse quotidienne est en train de se faire avoir*, vol. 7, no. 10, décembre 1984, p. 14.
- Bissonnette, Michel, *Mais qui donc manipule vraiment l'information ?*, ibidem, p. 15.
- Godin, Pierre, *Profil d'entreprises : La Presse*, Entrevue avec Michel Roy, éditeur adjoint, ibidem, pp. 8 à 11.
- Marsolais, Daniel, *Profil d'entreprises : le Journal de Montréal*, Entrevue avec Yvon Dubois, rédacteur en chef, et André Gren, éditeur, vol. 8, no. 2, février 1984, pp. 12 à 15.
- Simard, Mireille, *Y a-t-il des jeunes dans la salle ?*, vol. 9, no. 5, mai 1985, pp. 6 et 7.
- Girouard, Laurent, *Relationniste et journaliste : les noces du cannage*, ibidem, p. 17.
- Morissette, Rodolphe, *Quels faits divers ?*, vol. 9, no. 6, juin 1985, pp. 6 et 7.

H– Divers

Caisse, Chartier et associés inc., rapports d'écoute, Nouvelles radio, Nouvelles télé, Affaires publiques (radio et télé), pour les mois de mai, août, septembre, octobre et novembre 1984, mars, mai et juin 1985.

Guide de l'information, Télémédia (division CKAC/73), mai 1982, document interne, 23 pages.

Fleury, Gilles, *Évolution de la syndicalisation 1964-1984*, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, ministère du Travail, 1985, 85 pages.

Annexe 1

Liste des tableaux auxquels renvoit le texte

Liste des tableaux auxquels renvoit le texte

Tableau 1 Calendrier de l'échantillon

Tableau 2 Caractéristiques de l'échantillon

Tableau 3 Principaux sujets/travail couverts par les entreprise de presse par période d'échantillonnage

Tableau 4 Grille de lecture

Tableau 5 Grille d'écoute

Tableau 6 Tableau répartissant l'information/ travail recensée dans les quotidiens

Tableau 7 Radio-Canada, Horaire des nouvelles-radio

Tableau 8 Enquête Multi-Réso (1977). La presse écrite au Québec : L'objet de l'information dans les quotidiens

Tableau 9 Radio-Canada, Réalités Canadiennes. Opinion sur l'abondance de nouvelles concernant les relations du travail, la défense du pays et l'armement et la situation économique selon la fréquence d'écoute des bulletins de nouvelles et le réseau préféré

Tableau 10 Répartition des lectrices de journaux en emploi selon le journal lu (région de Montréal) et la période de la semaine

TABLEAU 1

Calendrier de l'échantillon

1984

1ère période: 7 au 20 mai 1984

MAI 1984

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**
13	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

2ième période: 20 août au 2 septembre 1984

AOÛT 1984

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	**20**	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**
26	**27**	**28**	**29**	**30**	**31**	

SEPTEMBRE 1984

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

3ième période: 29 octobre au 11 novembre 1984

OCTOBRE 1984

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	**29**	**30**	**31**			

NOVEMBRE 1984

D	L	M	M	J	V	S
				1	**2**	**3**
4	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

1985

4ième période: 4 au 17 mars 1985

MARS 1985

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**
10	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

5ième période: 27 mai au 9 juin 1985

MAI 1985

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	**27**	**28**	**29**	**30**	**31**	

JUIN 1985

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

TABLEAU 2

Caractéristiques de l'échantillon[1]

Presse parlée Radio et télévision					
		Réseau	**Portée (Auditeur) Lundi au dimanche**	**Volume (Heures d'écoute) Lundi au dimanche**	**Auditeurs (Bulletin le plus écouté)**
RADIO	CKAC	Télémédia	1 004 000	9 813 000	Informateur 12:00H à 12:15H 209 000
	CBF	Radio-Canada	476 000	3 430 000	Radio-Journal 126 000
TÉLÉVISION	CFTM	TVA	2 785 000	27 884 000	ici-Montréal 18:00H 602 000
	CBFT	Radio-Canada	2 840 000	21 877 000	Télé-Journal 22:00H 430 000
	CBMT	CBC	1 698 000	6 025 000	Early News 18:00H 102 000
	CFCF	CTV	2 233 000	12 702 000	Pulse 18:00H 274 000

TABLEAU 2 (suite)

Presse écrite						
		Groupe	Journalistes (rédaction)[6]	Tirage quotidien sur semaine[2]	Pénétration Lecteurs sur semaines[3]	Rubrique la plus lue
QUOTIDIENS	Journal de Montréal	Québécor	50	320 886	687 100	Faits divers[4]
	La Presse	Gesca (Power Corp.)	120	201 721	372 800	Politique provinciale[5]
	Le Devoir	Indépendant	40	33 300	72 200	
	Le Soleil	Unimédia	101	122 374	178 700	
	The Gazette	Southam	150	198 559	526 500	
HEBDO	Les Affaires	Groupe Trans-continental GTC		69 000	200 000	Les Affaires et la loi[7]

1. Sondage BBM, automne 1985
2. Relevé ABC, printemps 1985
3. NADbank, 1984
4. Sondage Sorécom
5. Sondage La Presse
6. Ministère des Communications, 1982
7. Source : Journal *Les Affaires*

TABLEAU 3

Principaux sujets/travail couverts par les entreprises de presse par période d'échantillonnage

1ère période 7 au 20 mai 1984	2ième période 20 août au 2 septembre 1984	3ième période 29 oct. au 11 nov. 1984	4ième période 4 au 17 mars 1985	5ième période 27 mai au 9 juin
• Campagne du Fonds de Solidarité (FTQ)	• Affaire Benjamin : Conseil supérieur de l'éducation (CSE)	• Grève CTCUM	• Coalition syndicale contre projet de loi 37	• Marine : menace fermeture
• Négociation Bâtiment et papier	• Grève de la faim : agriculteurs	• Grève hôpital St-Julien (St-Ferdinand)	• Marine : impasse congédiements	• Adoption projet de loi 37
• Amendements Code canadien du travail	• Grève de la faim : pêcheurs	• Colloque FTQ : accès à l'égalité	• Entente aux Postes	• Grève Molson
• Grève Métallos RFA	• Campagne électorale fédérale : chômage et emploi	• Entente chez GM	• Fin grève mineurs, Angleterre	• Grève Caisses Pop, région de Montréal
• Grève mineurs, Angleterre	• Rapport CSE : condition enseignante	• Accident de travail : pont de Ste-Marguerite	• Conflit Sûreté du Québec	• Front défense non-syndiqués pour hausse salaire minimum
• Négociation Tâche des enseignants	• Décret du bâtiment	• Moyens de pression Urgence-Santé	• Conflit policiers de la CUM	• Symposium les jeunes et l'emploi
• Congrès CSN	• Lock-out The Gazette	• Rapport AFEAS sur les femmes au foyer	• Conflit résidents et interne	• Adoption projet de loi 42
• Colloque Association manufacturiers canadiens, sur les lois du travail	• Négociation GM et Ford	• Occupation Mine de Chibougamau	• Commission parlementaire Financement agricole (grève de la faim)	• Congrès CSD
• Projet coopératives à SAQ	• Affaire Louise Arcand (Radio-Canada)	• Entente chez Ford	• Colloque FTQ sur changements technologiques	• Colloque cercles de qualité
• Projet de loi sur coop de travail	• Congrès Affaires sociales CSN	• Étude projet de loi 42	• Opposition à déréglementation dans la coiffure	• Congrès Chambre de commerce de Montréal
• Discrimination : Noirs dans le taxi	• Colloque : intégration au travail déficients mentaux	• Grève générale au Chili	• Comité de survie, Domtar (Lebel sur Quévillon) après grève de dix mois	• Grève hôtels de New-York
• Position Conseil du patronat sur projet de loi 42 (santé/sécurité)	• Embauche des femmes au CN	• Colloque Alliance des professeurs de Montréal (CEQ)	• Négociation dans l'amiante	• Budget Wilson
• Pénurie médecins, régions éloignées : conflit	• Mises à pied Asbestos	• Enquête Quesnel sur pont Ste-Marguerite	• Marasme Chantiers navals	• Blitz contre camionnage illégal
• Projet de loi 43 (gens à pourboires)	• Anniversaire accords Gdansk	• Conflit des conciliateurs	• Mises à pied Donohue à Clermont	• Congrès du SCFP (FTQ)
	• Négociation sur projet de loi 37 (négociation secteur public)	• Projet privatisation Canadair	• Mesures fédérales pour égalité des femmes	
	• Projet participation à Forex	• Négociation projet de loi 37		
	• Bennett écarte syndicats d'expo '86	• Débat projet de loi 42		
	• Début grève, Marine Industries	• Congrès UPA		
	• Grève Caisses Pop, région Québec			
	• Fête du travail			

TABLEAU 4

Grille de lecture

JOURNAL:			JOUR:		DATE:			
INFORMATION	**MISE EN PAGE**					**CONTENU**		
Résumé: qui fait quoi? où?	**Forme Photo**	**Cahier Page**	**Contexte**	**Provenance**	**Source**	**Thème: sous-thèmes**	**Secteur**	**Lieu**

TABLEAU 5

Grille d'écoute

STATION (Réseau):	Émission:			JOUR:		DATE:	
INFORMATION	**MISE EN ONDES**						**CONTENU**
Résumé: Qui fait quoi? Où?	**Heure**	**Forme Son Image**	**Rang**	**Durée**	**Contexte**	**Provenance**	**Source Démarche**	**Thème: sous-thèmes**

TABLEAU 6

Tableau de répartition de l'information/travail recensée dans les quotidiens (spécimen)

FORME			POSITION (page)			CONTEXTE			THÈMES			SOUS-THÈMES		
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%
Manchette			1er cahier:			Travail			Emploi			Emploi:		
Nouvelle			la une			Faits divers			Accès à l'égalité			– création		
Bref			la deux			Général			Syndicalisation			– chômage		
Reportage			la trois			Régional			Conditions de			– autres		
Entrevue			autres			Politique			travail			TOTAL		
Document			dernière			Économie			Statuts de					
Éditorial						Étranger			travail					
Analyse			Autres cahiers:			Pages de suites			Négociation			Accès à		
Chronique			la une			Éditorial			Conflit			l'égalité:		
Caricature			autres			Magazine			Participation			– femmes		
Légende			dernière			Publicité			Gestion			– jeunes		
Autre									Changements			– personnes		
									technologiques			handicapées		
TOTAL DES INFORMATIONS									Licenciements			– minorités		
									Associations			– autres		
Photographie									Législation			TOTAL		
Autres illustrations									Politique					
TOTAL DES ILLUSTRATIONS			TOTAL			TOTAL			TOTAL			Conditions de travail:		
												– salaires		
												– heures de travail		
												– santé, sécurité		
												– organisation du travail		
												– autres		
												TOTAL		

Sont définies ci-dessous certaines notions qui peuvent prêter à confusion dans le tableau des données recensées :

Forme :
- Manchette : tout ce qui est à la « une », titre, résumé, article, renvois à l'intérieur.
- Bref : trois pouces ou moins, sur une ou deux colonnes ou toute nouvelle présentée sous ce titre.
- Chronique : colonne personnalisée et régulière (d'un « Columnist »).

Source :
- Gouvernement : comprend l'Opposition, les parties politiques et les services de la fonction publique.
- Travailleurs : il s'agit de syndicats, à 95 %.
- Groupes tiers : femmes, jeunes, non-syndiqués, minorités culturelles, personnes handicapées, consommateurs, etc.
- Journaliste : quand l'article est l'expression d'une opinion.

Secteurs :
- Secteur public : comprend l'éducation, la santé, la fonction publique du Québec et, par assimilation, hors Québec.
- Service public : tous les services municipaux et les entreprises privées qui offrent un service essentiel (téléphone, gaz, etc.).
- Secteur privé : moins le bâtiment.

PROVENANCE			LIEU			SOURCE			SECTEURS		
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%
Maison			Québec			Gouvernement			Secteur public		
Agence			Province			Employeur			Service public		
Collaboration			Fédéral			Travailleur			Entreprise d'État		
Autres			Étranger			Groupe tiers			Secteur privé		
Inconnu						Experts			Bâtiment		
						Mixte			Inclassable		
						Journaliste					
						Inconnu					
TOTAL			TOTAL			TOTAL			TOTAL		

TABLEAU 7

Radio-Canada
Horaire des nouvelles-radio (du lundi au vendredi)

Heure	Durée	Destination
06h00	7'	CBF, Québec, FM
	7'	Maritimes, Ontario
06h30	5'	CBF
07h00	10'	Maritimes, Ontario, St-Boniface
	7'	CBF, Québec, FM, Ottawa
07h30	5'	CBF
08h00	15'	CBF, Québec, Ottawa
	10'	Ontario (moins Ottawa)
	5'	Maritimes, Ouest, FM
08h57	3'	CBF
09h00	10'	St-Boniface, Vancouver, FM
	5'	CBF, Réseau (moins St-Boniface, Vancouver)
09h57	3'	CBF
10h00	10'	Edmonton, Régina
	4'	CBF, Réseau (moins Edmonton, Régina)
10h57	3'	CBF
11h00	10'	Maritimes, Vancouver
	4'	CBF, Québec, Ontario, St-Boniface, Edmonton, Régina
11h56	4'	CBF
12h00	10'	CBF, Québec, Ontario
	4'	Ouest, FM
12h57	3'	CBF
13h00	10'	St-Boniface
	4'	CBF, Réseau (moins St-Boniface)
13h57	3'	CBF
14h00	10'	Régina, Edmonton
	4'	CBF, Réseau (moins Régina, Edmonton)
14h57	3'	CBF
15h00	10'	Vancouver
	4'	CBF, Réseau (moins Vancouver)
16h00	5'	CBF
	4'	Ontario, Ouest, Maritimes
16h30	10'	Maritimes
17h00	5'	CBF, Québec
	4'	Réseau (moins Québec, Ottawa)
17h30	15'	CBF, Québec, Ottawa
	10'	Ontario (moins Ottawa)
18h00	4'	Ontario (moins Ottawa), Maritimes, Ouest, FM
18h30	10'	St-Boniface
19h00	4'	Réseau
19h30	10'	Edmonton
20h00	4'	Réseau, FM
20h30	10'	Vancouver
21h00	4'	Réseau
22h00	15'	Sous-régions de : Québec, Ontario, Maritimes
	4'	CBF, Québec, Chicoutimi, Rimouski, Ottawa, Moncton, Ouest, Québec nordique
23h00	15'	CBF, Québec, Moncton, St-Boniface, Québec nordique
	4'	Vancouver, Edmonton, Régina
24h00	15'	Edmonton, Régina
	4'	Québec nordique, CBF
01h00	15'	Vancouver
	4'	CBF, Québec, Ottawa, Vancouver, Régina

TABLEAU 8

Enquête Multi-Réso inc. (1977)
La presse écrite au Québec : l'objet de l'information
dans les quotidiens**

THÈMES	Le Quotidien %	La voix de l'Est %	Le Droit %	Le Devoir %	The Gazette %	Le Journal de Montréal %	Montréal-Matin %	La Presse %	The Montreal Star %	Le Journal de Québec %	Le Soleil %	The Record %	La Tribune %	Le Nouvelliste %
Actualité	6	25	31	37	13	7	16	11	11	3	30	12	20	20
Nouvelles à caractère utilitaire	8	8	9	14	13	8	6	14	11	9	15	13	7	8
Monde du travail	5	4	6	3	0	2	3	3	1	3	3	1	2	2
Vie urbaine ou municipale	3	4	6	3	4	1	1	3	3	1	3	7	7	4
Vie politique	10	2	1	4	2	2	1	3	8	1	1	2	2	2
Vie économique	13	2	6	7	23	1	6	17	14	1	5	15	7	16
Vie sociale et communautaire	2	6	3	3	6	2	1	3	3	1	5	15	4	6
Éducation, Sciences, Santé, Justice	5	4	6	7	4	2	4	3	11	3	8	5	7	6
Vie culturelle	5	2	6	11	6	7	12	9	8	4	10	3	2	4
Sport professionnel	11	10	6	5	4	37	22	6	3	33	8	5	9	10
Sport amateur	8	10	6	1	17	10	19	14	11	18	10	7	13	14
Mots croisés, etc.	13	10	6	3	2	8	4	6	11	6	3	10	9	2
Récréation, Vacances	3	2	1	1	2	2	1	6	3	1	3	2	2	2
Faits divers	3	4	6	1	2	8	3	3	3	12	1	3	11	4
Potins, Affaires sexuelles, Affaires de coeur	1	1	0	0	0	3	1	0	0	3	0	0	0	*
Autres	4	6	1	1	2	1	1	1	1	1	0	0	*	1
Total N (7885)	100 (541)	100 (687)	100 (480)	100 (936)	100 (435)	100 (544)	100 (499)	100 (365)	100 (366)	100 (587)	100 (583)	100 (525)	100 (694)	100 (643)

* Moins de 0,5 %

**Données pondérées espace tirage

TABLEAU 9

Radio-Canada : Réalités canadiennes
Opinion sur l'abondance de nouvelles concernant les relations du travail, la défense du pays et l'armement et la situation économique selon la fréquence d'écoute des bulletins de nouvelles et le réseau préféré.

Thèmes	Total	Fréquence d'écoute des bulletins de nouvelles								Réseau préféré pour bulletins				
		Téléjournal		Nouvelles TVA		National CBC		National CTV						
		souvent	moins souvent	souvent	moins souvent	souvent	moins souvent	souvent	moins souvent	Radio-Canada	TVA	CBC/CTV	ABC/NBC	Autre
Les relations de travail:														
Trop	4,7	4,9	2,7	3,2	3,5	3,0	4,9	4,6	4,8	5,1	3,6	5,7	8,3	1,4
Pas assez	30,1	33,4	31,1	29,1	32,9	21,1	32,5	40,9	25,4	34,6	26,6	29,4	29,7	25,9
Suffisamment	59,2	57,9	60,5	62,0	57,8	57,9	59,0	49,1	64,1	56,5	62,0	56,7	49,5	69,5
Ne sait pas	6,1	3,8	5,8	5,7	5,9	16,0	3,7	5,5	5,7	3,8	7,8	8,2	12,5	3,2
La défense du pays et l'armement:														
Trop	20,2	20,3	20,6	20,7	22,1	14,1	22,7	20,2	23,4	21,3	19,0	24,4	17,8	18,2
Pas assez	17,2	19,2	17,1	17,1	16,6	29,7	19,0	21,6	20,8	19,4	14,9	23,1	10,8	7,9
Suffisamment	56,3	58,2	57,0	58,3	55,0	49,9	57,0	54,7	52,2	55,4	56,7	49,2	64,8	64,6
Ne sait pas	6,4	2,2	5,4	3,9	6,2	6,4	1,3	3,4	3,6	3,9	9,3	3,4	6,6	9,4
La situation économique:														
Trop	9,3	8,2	8,2	7,7	11,4	16,8	10,1	13,5	12,6	8,4	8,7	15,1	9,5	9,5
Pas assez	21,1	24,9	21,9	20,1	24,4	18,8	26,2	20,7	27,5	24,8	18,0	19,0	27,8	27,6
Suffisamment	65,8	66,6	66,1	68,4	61,1	64,4	63,6	64,8	59,8	65,2	66,5	63,2	62,7	55,8
Ne sait pas	3,8	0,3	3,8	3,8	3,1	0,0	0,0	0,9	0,0	1,6	6,8	2,7	0,0	7,0
BASE DES POURCENTAGES-PONDÉRÉS	1103	484	301	391	325	69	171	99	140	503	453	124	28	30
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Radio-Canada, Réalité Canadienne, Table 25, 1984

TABLEAU 10

Répartition des lectrices de journaux en emploi selon le journal lu (région de Montréal) et selon la période de la semaine.

Journal	Lectrices en emploi	
	Jour de semaine	Samedi
The Gazette	110 400	156 100
Journal de Montréal	96 800	115 900
La Presse	63 500	133 600
Le Devoir	16 200	27 600

Source : The Gazette, *Les lecteurs de journaux et le marché montréalais*, selon les données NADbank, 1984.

Annexe 2

La presse écrite

Liste des tableaux

Note méthodologique

Tableau 1 Répartition de l'information/travail recensée dans les quotidiens

Tableau 2 Répartition de l'information/travail recensée dans l'hebdomadaire Les Affaires

Tableau 3 Répartition de l'information/travail selon les thèmes et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

Tableau 4 Répartition de l'information/travail selon sa position et selon les principaux journaux dans la presse écrite au Québec

Tableau 5 Répartition de l'information/travail selon les sources et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

Tableau 6 Répartition de l'information/travail selon la provenance et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

Tableau 7 Répartition de l'information/travail selon les secteurs et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

Tableau 8 Répartition de l'information/travail selon le lieu et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

Tableau 9 Répartition de l'information/travail selon le contexte et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

Tableau 10 Répartition de l'information/travail selon la forme et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

Tableau 11 Répartition de l'information/travail selon les grands secteurs d'activité économique et selon les thèmes dans les quotidiens

Tableau 12 Répartition de l'information/travail selon les sources et selon les thèmes dans les quotidiens

Tableau 13 Répartition de l'information/travail selon la provenance et selon les thèmes dans les quotidiens

Tableau 14 Répartition de l'information/travail selon le lieu et selon les thèmes dans les quotidiens

Tableau 15 Répartition de l'information/travail selon le contexte et selon les thèmes dans les quotidiens

Tableau 16 Répartition de l'information/travail selon leur position et selon les thèmes dans les quotidiens

Tableau 17 Répartition de l'information/travail selon la forme et selon les thèmes dans les quotidiens

Tableau 18 Répartition de l'information/travail selon la source et selon la position dans les quotidiens

Note méthodologique

La période d'observation pour les quotidiens est de 10 semaines. Les tableau suivant donne la répartition du nombre de jours observés selon les quotidiens et selon la présence ou l'absence d'information/travail.

Quotidiens	Jours observés	
	Jours avec informations/ travail	Jours sans information/ travail
Journal de Montréal	70	4
Le Devoir	60	–
La Presse	70	–
Le Soleil	64	1
The Gazette	53	–
Total des quotidiens	317	5

Il est à noter toutefois que la durée d'observation pour les tableaux 11 à 18 est limitée à 5 semaines étant donné l'ampleur du travail nécessaire à cette analyse plus détaillée et les délais impartis.

Par ailleurs, toutes les informations portant sur l'hebdomadaire *Les Affaires* couvrent une période de 15 semaines.

TABLEAU 1

Répartition de l'information/travail recensée dans les quotidiens

FORME			POSITION (page)			CONTEXTE			THÈMES			SOUS-THÈMES		
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%
Manchette	78	3	1er cahier:			Travail	1200	44	Emploi	252	9	Emploi:		
Nouvelle	1989	73	la une	192	7	Faits divers	243	9	Accès à l'égalité	291	11	- création	86	34
Bref	178	6	la deux	178	7	Général	401	15	Syndicalisation	10	-	- chômage	85	34
Reportage	129	4	la trois	258	9	Régional	113	4	Conditions de travail	413	15	- autres	80	32
Entrevue	78	3	autres	1040	38	Politique	227	8				TOTAL	251	100
Document	22	1	dernière	74	3	Économie	296	11	Statuts de travail	31	1			
Éditorial	52	2				Étranger	112	4						
Analyse	72	2	Autres cahiers:			Pages de suites	87	3	Négociation	194	7	Accès à l'égalité:		
Chronique	75	3	la une	225	8	Éditorial	77	3	Conflit	828	30	- femmes	205	70
Caricature	22	1	autres	652	24	Magazine	115	4	Participation	58	2	- jeunes	31	11
Légende	27	1	dernière	119	4	Publicité	745	27	Gestion	79	3	- personnes handicapées	8	3
Autre	16	1							Changements technologiques	38	1			
												- minorités	27	9
TOTAL DES INFORMATIONS	2738	100							Licenciements	178	7	- autres	20	7
									Associations	96	4	TOTAL	291	100
Photographie	635	98							Législation	190	7			
Autres illustrations	13	2							Politique	80	3			
												Conditions de travail:		
TOTAL DES ILLUSTRATIONS	648	100	TOTAL	2738	100	TOTAL	3616*	132	TOTAL	2738	100	- salaires	43	10
												- heures de travail	17	4
												- santé, sécurité	191	47
												- organisation du travail	75	18
												- autres	85	21
												TOTAL	411	100

* Une même information/travail peut être classée dans plus d'un contexte: les pourcentages sont toutefois calculés sur la base des 2738 informations/travail.

PROVENANCE			LIEU			SOURCE			SECTEURS		
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%
Maison	1342	49	Québec	1951	71	Gouvernement	535	20	Secteur public	499	18
Agence	894	33	Province	204	8	Employeur	325	12	Service public	293	11
Collaboration	65	2	Fédéral	309	11	Travailleur	830	30	Entreprise d'État	292	11
Autres	44	2	Étranger	274	10	Groupe tiers	167	6	Secteur privé	943	34
Inconnu	393	14				Experts	327	12	Bâtiment	166	6
						Mixte	280	10	Inclassable	545	20
						Journaliste	73	3			
						Inconnu	201	7			
TOTAL	2738	100	TOTAL	2738	100	TOTAL	2738	100	TOTAL	2738	100

TABLEAU 2

Répartition de l'information/travail recensée dans l'hebdomadaire *Les Affaires*

FORME			POSITION (page)			CONTEXTE			THÈMES			SOUS-THÈMES		
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%
Manchette	12	11	1er cahier:			Travail	41	38	Emploi	37	35	Emploi:		
Nouvelle	68	63	la une	16	15	Faits divers	2	2	Accès à l'égalité	3	3	- création	28	76
Bref	2	2	la deux	5	5	Général	17	16	Syndicalisation	3	3	- chômage	3	8
Reportage	6	6	la trois	1	1	Régional	2	2	Conditions de travail	11	10	- autres	6	16
Entrevue	-	-	autres	-	-	Politique	4	4	Statuts de travail	-	-	TOTAL	37	100
Document	-	-	dernière	-	-	Économie	17	16	Négociation	3	3			
Éditorial	6	6				Étranger	-	-	Conflit	9	8	Accès à l'égalité:		
Analyse	7	6	Autres cahiers:			Pages de suites	-	-	Participation	7	6	- femmes	2	67
Chronique	1	1	la une	-	-	Éditorial	13	12	Gestion	6	6	- jeunes	-	-
Caricature	2	2	autres	85	79	Magazine	5	5	Changements technologiques	9	8	- personnes handicapées	-	-
Légende	-	-	dernière	-	-	Publicité	7	7	Licenciements	15	14	- minorités	1	33
Autre	3	3							Associations	-	-	- autres	-	-
TOTAL DES INFORMATIONS	107	100							Législation	4	4	TOTAL	3	100
Photographie	32	97							Politique	-	-			
Autres illustrations	1	3										Conditions de travail:		
TOTAL DES ILLUSTRATIONS	33	100	TOTAL	107	100	TOTAL	108*	102	TOTAL	107	100	- salaires	4	37
												- heures de travail	2	18
												- santé, sécurité	2	18
												- organisation du travail	1	9
												- autres	2	18
												TOTAL	11	100

* Une même information/travail peut être classée dans plus d'un contexte: les pourcentages sont toutefois calculés sur la base des 2738 informations/travail.

PROVENANCE			LIEU			SOURCE			SECTEURS		
	Nb	%		Nb	%		Nb	%		Nb	%
Maison	75	70	Québec	92	86	Gouvernement	14	13	Secteur public	3	3
Agence	-	-	Province	13	12	Employeur	14	13	Service public	3	3
Collaboration	16	15	Fédéral	-	-	Travailleur	1	1	Entreprise d'État	10	9
Autres	-	-	Étranger	2	2	Groupe tiers	2	2	Secteur privé	68	64
Inconnu	16	15				Experts	11	10	Bâtiment	1	1
						Mixte	2	2	Inclassable	22	20
						Journaliste	34	32			
						Inconnu	29	27			
TOTAL	107	100	TOTAL	107	100	TOTAL	107	100	TOTAL	107	100

TABLEAU 3

Répartition de l'information/travail selon les thèmes et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

THÈMES	Journal de Montréal		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	39	9	59	12	39	6	52	8	63	11	252	9	37	35	289	10
Accès à l'égalité	48	11	41	8	59	9	30	5	113	19	291	11	3	3	294	10
Syndicalisation	3	1	1	–	1	–	2	–	3	0,5	10	–	3	3	13	1
Conditions de travail	75	18	52	11	85	14	126	20	75	13	413	15	11	10	424	15
Statuts de travail	4	1	7	1	6	1	6	1	8	1	31	1	–	–	31	1
Négociation	19	4	37	8	47	7	57	9	34	6	194	7	3	3	197	7
Conflit	149	35	105	22	235	38	177	29	162	28	828	30	9	8	837	29
Participation	12	3	8	2	14	2	21	3	3	0,5	58	2	7	6	65	2
Gestion	8	2	38	8	16	3	11	2	6	1	79	3	6	6	85	3
Changements technologiques	5	1	13	3	3	1	10	2	7	1	38	1	9	9	47	2
Licenciements	22	5	38	8	21	3	49	8	48	8	178	7	15	14	193	7
Associations	13	3	21	4	32	5	23	4	7	1	96	4	–	–	96	3
Législation	23	5	50	10	42	7	35	6	40	7	190	7	4	4	194	7
Politique	7	2	15	3	24	4	14	3	20	3	80	3	–	–	80	3
TOTAL	427	100	485	100	624	100	613	100	589	100	2738	100	107	100	2845	100

TABLEAU 4

Répartition de l'information/travail selon la position et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

POSITION	Journal de Montréal*		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1er cahier:																
la une	10	2	41	9	60	10	43	7	38	7	192	7	16	15	208	7
la deux	18	4	55	11	55	9	37	6	13	2	178	7	5	5	183	6
la trois	8	2	79	16	46	7	65	11	60	10	258	9	1	1	259	9
autres	-*	-	141	29	191	31	187	30	132	22	651	24	-*	-	651	23
Dernière page	-*	-	16	3	33	5	17	3	6	1	72	3	-*	-	72	3
Autres cahier:																
la une	-	-	34	7	44	7	55	9	92	16	225	8	-	-	225	8
autres	389	91	114	24	132	21	178	29	228	39	1041	38	85	79	1126	40
Dernière page	2	1	5	1	63	10	31	5	20	3	121	4	-	-	121	4
TOTAL	427	100	485	100	624	100	613	100	589	100	2738	100	107	100	2845	100

TABLEAU 5

Répartition de l'information/travail selon la source et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

SOURCE	Journal de Montréal*		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Gouvernement	99	23	113	23	101	16	110	18	112	19	535	20	14	13	589	19
Employeur	53	13	61	13	59	10	79	13	73	13	325	12	14	13	339	12
Travailleur	152	36	128	26	195	31	200	33	155	26	830	30	1	1	831	29
Groupe tiers	34	8	28	6	31	5	32	5	42	7	167	6	2	2	169	6
Experts	31	7	62	13	74	12	75	12	85	14	327	12	11	10	338	12
Mixte	26	6	49	10	79	13	62	10	64	11	280	10	2	2	282	10
Journaliste	4	1	20	4	22	3	18	3	9	2	73	3	34	32	107	4
Inconnu	28	6	24	9	63	10	37	6	49	8	201	7	29	27	230	8
TOTAL	427	100	485	100	624	100	613	100	589	100	2738	100	107	100	2845	100

* Le Journal de Montréal et le journal Les Affaires présentent un format tabloïd en un seul cahier. Les données recueillies dans ces deux journaux ont été classées aux pages 1, 2 et 3 du 1er cahier ; de même que dans les catégories « autres » et « dernière page » de « Autres cahiers ».

TABLEAU 6

Répartition de l'information/travail selon la provenance et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

PROVENANCE	Journal de Montréal*		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Maison	203	48	234	48	331	53	360	59	214	36	1342	49	75	70	1417	50
Agence	146	34	169	35	170	27	194	31,5	215	37	894	33	–	–	894	31
Collaboration	1	–	32	7	12	2	15	2	5	1	65	2	16	15	81	3
Autres	–	–	5	1	–	–	3	0,5	36	6	44	2	–	–	44	2
Inconnu	77	18	45	9	111	18	41	7	119	20	393	14	16	15	409	14
TOTAL	427	100	485	100	624	100	613	100	589	100	2738	100	107	100	2845	100

TABLEAU 7

Répartition de l'information/travail selon les secteurs et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

SECTEURS	Journal de Montréal*		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Secteur public	67	16	90	19	110	18	148	24	84	14	499	18	3	3	502	18
Service public	43	11	28	6	84	13	57	9	81	14	293	11	3	3	296	10
Entreprise d'État	51	12	48	10	82	13	49	8	62	10	292	11	10	9	302	11
Secteur privé	146	34	186	38	179	29	200	33	232	39	943	34	68	63	1011	35
Bâtiment	33	7	21	4	34	5	63	10	15	3	166	6	1	1	167	6
Inclassable	87	20	112	23	135	22	96	16	115	20	545	20	22	21	567	20
TOTAL	427	100	485	100	624	100	613	100	589	100	2738	100	107	100	2845	100

* Le Journal de Montréal et le journal Les Affaires présentent un format tabloïd en un seul cahier. Les données recueillies dans ces deux journaux ont été classées aux pages 1, 2 et 3 du 1er cahier ; de même que dans les catégories « autres » et « dernière page » de « Autres cahiers ».

TABLEAU 8

Répartition de l'information/travail selon le lieu et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

LIEU	Journal de Montréal*		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Québec	321	75	349	72	469	75	511	83	301	51	1951	71	92	86	2043	72
Province	23	6	40	8	36	6	24	4	81	14	204	8	13	12	217	8
Fédéral	44	10	42	9	70	11	47	8	106	18	309	11	-	-	309	11
Étranger	39	9	54	11	49	8	31	5	101	17	274	10	2	2	276	9
TOTAL	427	100	485	100	624	100	813	100	589	100	2738	100	107	100	2845	100

TABLEAU 9

Répartition de l'information/travail selon le contexte et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

CONTEXTE	Journal de Montréal*		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Travail	165	39	261	54	232	37	263	43	279	47	1200	44	41	38	1241	44
Faits divers	88	21	7	1	71	11	43	7	34	6	243	9	2	2	245	9
Général	64	15	96	20	92	15	65	11	84	14	401	15	17	16	418	15
Régional	1	-	2	-	15	2	68	11	27	5	113	4	2	2	115	4
Politique	56	13	42	9	55	9	53	9	21	4	227	8	4	4	231	8
Économie	32	7	80	16	59	10	52	8	73	12	296	11	17	16	313	11
Étranger	16	4	18	4	31	5	21	3	26	4	112	4	-	-	112	4
Pages de suites	5	1	10	2	37	6	32	5	3	1	87	3	-	-	87	3
Éditorial	-	-	21	4	20	3	19	3	17	3	77	3	13	12	90	3
Magazine	47	11	6	1	31	5	12	2	19	3	115	4	5	5	120	4
Publicité	111	26	55	11	161	26	246	40	172	29	745	27	7	6	752	26
TOTAL	585	137	598	122	804	129	874	142	755	128	3816**	132	108	101	3724	131

* Le Journal de Montréal et le journal Les Affaires présentent un format tabloid en un seul cahier. Les données recueillies dans ces deux journaux ont été classées aux pages 1, 2 et 3 du 1er cahier ; de même que dans les catégories « autres » et « dernière page » de « Autres cahiers ».

** Une même information/travail peut être classée dans plus d'un contexte : les pourcentages sont toutefois calculées sur la base des 2738 informations/travail.

TABLEAU 10

Répartition de l'information/travail selon la forme et selon les principaux journaux de la presse écrite au Québec

FORME	Journal de Montréal*		Le Devoir		La Presse		Le Soleil		The Gazette		Total des quotidiens		Les Affaires		Total de la presse écrite	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Manchette	7	2	18	4	31	5	14	2	8	1	78	3	12	11	90	3
Nouvelle	317	74	328	68	430	69	508	83	406	69	1989	73	68	63	2057	72
Bref	20	5	49	10	53	9	16	3	40	7	178	6	2	2	180	6
Reportage	28	6	21	4	22	4	22	4	36	6	129	4	6	6	135	5
Entrevue	16	4	3	1	14	2	13	2	32	5	78	3	–	–	78	3
Document	–	–	12	2	1	–	5	1	4	1	22	1	–	–	22	1
Éditorial	–	–	11	2	11	2	8	1	22	4	52	2	6	6	58	2
Analyse	6	1	30	6	15	2	13	2	8	1	72	2	7	6	79	3
Chronique	22	5	3	1	24	4	9	2	17	3	75	3	1	1	76	2
Caricature	3	1	–	–	15	2	2	0,5	2	–	22	1	2	2	24	1
Légende	8	2	3	1	6	1	1	–	9	2	27	1	–	–	27	1
Autre	–	–	7	1	2	–	2	0,5	5	1	16	1	3	3	19	1
TOTAL DES INFORMATIONS	**427**	**100**	**485**	**100**	**624**	**100**	**613**	**100**	**589**	**100**	**2738**	**100**	**107**	**100**	**3724**	**131**
Photo	111	99	66	100	107	95	157	98	194	99	635	98	32	97	667	98
Autres	1	1	–	–	6	5	4	2	2	1	13	2	1	3	14	2
TOTAL DES ILLUSTRATIONS	**112**	**100**	**66**	**100**	**113**	**100**	**161**	**100**	**196**	**100**	**648**	**100**	**33**	**100**	**681**	**100**

* Le Journal de Montréal et le journal Les Affaires présentent un format tabloïd en un seul cahier. Les données recueillies dans ces deux journaux ont été classées aux pages 1, 2 et 3 du 1er cahier ; de même que dans les catégories « autres » et « dernière page » de « Autres cahiers ».

TABLEAU 11

Répartition de l'information/travail selon les grands secteurs d'activité économique et selon les thèmes dans les quotidiens

THÈMES	SECTEUR													
	Secteur public		Service public		Entreprise d'État		Secteur privé		Bâtiment		Inclassable		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	3	3	3	3	6	5	49	42	1	1	53	46	115	100
Accès à l'égalité	11	9	5	4	10	8	31	24	–	–	70	55	127	100
Syndicalisation	–	–	–	–	–	–	9	100	–	–	–	–	9	100
Conditions de travail	60	28	12	5	7	3	40	19	62	29	34	16	215	100
Statuts de travail	4	40	–	–	–	–	5	50	–	–	1	10	10	100
Négociation	24	20	42	36	3	2	38	32	12	10	–	–	119	100
Conflit	72	17	97	23	86	20	161	38	2	–	8	2	426	100
Participation	1	4	–	–	4	15	14	54	4	15	3	12	26	100
Gestion	7	13	2	4	2	4	35	65	–	–	8	14	54	100
Changements technologiques	4	36	–	–	–	–	6	54	–	–	1	10	11	100
Licenciements	9	13	1	1	7	10	48	72	–	–	3	4	68	100
Associations	16	47	3	9	2	6	3	9	1	3	9	26	34	100
Législation	24	34	4	6	1	1	15	21	6	8	21	30	71	100
Politique	2	7	–	–	7	23	5	17	–	–	16	53	30	100
TOTAL	**237**	**18**	**169**	**13**	**135**	**10**	**459**	**35**	**88**	**7**	**227**	**17**	**1315**	**100**

TABLEAU 12

Répartition de l'information/travail selon les sources et selon les thèmes dans les quotidiens

THÈMES	SOURCES																	
	Gouvernement		Employeur		Travailleur		Groupe tiers		Experts		Mixte		Journaliste		Inconnu		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	41	36	20	18	4	3	4	3	33	30	4	3	4	3	5	4	115	100
Accès à l'égalité	23	18	6	5	23	18	37	29	18	14	8	6	2	2	10	8	127	100
Syndicalisation	–	–	–	–	3	33	3	33	1	12	–	–	2	22	–	–	9	100
Conditions de travail	32	15	16	7	51	25	12	6	69	32	14	5	6	3	15	7	215	100
Statuts de travail	4	40	–	–	1	10	2	20	–	–	2	20	1	10	–	–	10	100
Négociation	9	8	14	11	53	44	–	–	9	8	17	14	8	7	9	8	119	100
Conflit	54	13	41	10	188	44	18	4	16	4	70	16	14	3	25	6	426	100
Participation	6	23	2	8	10	39	1	4	3	12	2	7	–	–	2	7	26	100
Gestion	4	8	12	22	7	13	–	–	25	46	4	7	–	–	2	4	54	100
Changements technologiques	1	9	2	18	3	27	1	9	4	37	–	–	–	–	–	–	11	100
Licenciements	12	18	24	35	16	24	3	4	1	1	8	12	2	3	2	3	68	100
Associations	5	14	2	6	22	65	1	3	–	–	–	–	3	9	1	3	34	100
Législation	36	51	3	4	15	21	3	4	2	3	8	11	2	3	2	3	71	100
Politique	9	30	0	0	17	58	–	–	1	3	1	3	–	–	2	6	30	100
TOTAL	236	18	142	11	413	32	85	6	182	14	138	10	44	3	75	6	1315	100

TABLEAU 13

Répartition de l'information/travail selon la provenance et selon les thèmes dans les quotidiens

THÈMES	PROVENANCE											
	Maison		Agence		Collaboration		Autre		Inconnu		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	51	44	47	40	3	3	3	3	11	10	115	100
Accès à l'égalité	71	56	31	24	5	4	–	–	20	16	127	100
Syndicalisation	5	56	1	11	–	–	–	–	3	33	9	100
Conditions de travail	117	54	60	28	2	1	5	2	31	15	215	100
Statuts de travail	5	50	2	20	2	20	–	–	1	10	10	100
Négociation	38	32	54	45	–	–	–	–	27	23	119	100
Conflit	205	48	151	35	1	–	2	1	67	16	426	100
Participation	13	50	8	30	2	8	2	8	1	4	26	100
Gestion	29	53	8	15	11	20	3	6	3	6	54	100
Changements technologiques	5	46	4	36	1	9	–	–	1	9	11	100
Licenciements	37	55	17	25	2	3	5	7	7	10	68	100
Associations	18	53	10	29	1	3	1	3	4	12	34	100
Législation	33	47	31	44	–	–	1	1	6	8	71	100
Politique	3	10	25	84	1	3	–	–	1	3	30	100
TOTAL	**630**	**48**	**449**	**34**	**31**	**2**	**22**	**2**	**183**	**14**	**1315**	**100**

TABLEAU 14

Répartition de l'information/travail selon le lieu et selon les thèmes dans les quotidiens

THÈMES	LIEU									
	Québec		Provinces		Fédéral		Étranger		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	64	56	14	12	26	23	11	9	115	100
Accès à l'égalité	87	68	7	6	25	20	8	6	127	100
Syndicalisation	7	78	1	11	–	–	1	11	9	100
Conditions de travail	172	80	14	6	11	5	18	9	215	100
Statuts de travail	7	70	2	20	–	–	1	10	10	100
Négociation	71	60	7	6	34	28	7	6	119	100
Conflit	328	77	30	7	7	2	58	14	426	100
Participation	17	65	3	12	4	15	2	8	26	100
Gestion	44	81	3	6	1	2	6	11	54	100
Changements technologiques	9	82	2	18	–	–	–	–	11	100
Licenciements	45	66	4	6	8	12	11	16	68	100
Associations	27	79	2	6	3	9	2	6	34	100
Législation	54	76	3	4	12	17	2	3	71	100
Politique	8	27	–	–	8	27	14	46	30	100
TOTAL	**943**	**72**	**92**	**7**	**139**	**10**	**141**	**11**	**1315**	**100**

TABLEAU 15

Répartition de l'information/travail selon le contexte et selon les thèmes dans les quotidiens

THÈMES	CONTEXTE									
	Économie		Publicité		Faits divers		Total (3 contextes)		Total articles	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	39	34	27	23	2	2	68	59	115	100
Accès à l'égalité	6	5	25	20	5	4	36	29	127	100
Syndicalisation	–	–	3	33	–	–	3	33	9	100
Conditions de travail	12	6	45	21	35	16	92	43	215	100
Statuts de travail	–	–	1	10	3	30	4	40	10	100
Négociation	4	4	43	36	5	4	52	44	119	100
Conflit	13	3	129	30	37	9	179	42	426	100
Participation	8	31	9	35	2	7	19	73	26	100
Gestion	14	26	9	17	–	–	23	43	54	100
Changements technologiques	3	27	4	37	–	–	7	64	11	100
Licenciements	15	22	12	18	7	10	34	50	68	100
Associations	1	3	9	26	1	3	11	32	34	100
Législation	6	8	12	17	4	6	22	31	71	100
Politique	–	–	8	27	3	10	11	37	30	100
TOTAL	**121**	**9**	**336**	**26**	**104**	**8**	**561**	**43**	**1315**	**100**

TABLEAU 16

Répartition de l'information/travail selon leur position et selon les thèmes dans les quotidiens

THÈMES	POSITION									
	Page un		Page deux		Page trois		Total (pages 1, 2, 3)		Total articles	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	6	5	3	3	6	5	15	13	115	100
Accès à l'égalité	6	5	5	4	12	9	23	18	127	100
Syndicalisation	–	–	–	–	1	11	1	11	9	100
Conditions de travail	24	11	16	7	34	16	74	34	215	100
Statuts de travail	1	10	1	10	–	–	2	20	10	100
Négociation	9	8	11	9	19	16	39	33	119	100
Conflit	30	7	30	7	51	12	111	26	426	100
Participation	–	–	–	–	2	8	2	8	26	100
Gestion	1	1	–	–	4	7	5	9	54	100
Changements technologiques	1	9	1	9	–	–	2	18	11	100
Licenciements	5	7	3	5	4	6	12	18	68	100
Associations	4	12	1	3	2	6	7	21	34	100
Législation	5	7	5	7	4	6	14	20	71	100
Politique	1	3	3	10	–	–	4	13	30	100
TOTAL	**93**	**7**	**79**	**6**	**139**	**11**	**311**	**24**	**1315**	**100**

TABLEAU 17

Répartition de l'information/travail selon la forme et selon les thèmes dans les quotidiens

THÈMES	FORME									
	Éditoriaux		Analyse		Brefs		Total		Total articles	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	3	3	–	–	4	3	7	6	115	100
Accès à l'égalité	4	3	5	4	5	4	14	11	127	100
Syndicalisation	–	–	–	–	2	22	2	22	9	100
Conditions de travail	6	3	6	3	14	6	26	12	215	100
Statuts de travail	1	–	1	10	–	–	2	20	10	100
Négociation	3	3	4	3	14	12	21	18	119	100
Conflit	9	2	9	2	32	8	50	12	426	100
Participation	–	–	1	4	1	4	2	8	26	100
Gestion	–	–	1	2	6	11	7	13	54	100
Changements technologiques	–	–	–	–	–	–	–	–	11	100
Licenciements	–	–	1	2	5	7	6	9	68	100
Associations	3	9	–	–	3	9	6	18	34	100
Législation	2	3	4	6	1	1	7	10	71	100
Politique	1	3	1	3	4	14	6	20	30	100
TOTAL	32	2	33	3	91	7	156	12	1315	100

TABLEAU 18

Répartition de l'information/travail selon la source et selon la position dans les quotidiens

SOURCE	POSITION		
	Total (pages 1, 2, 3)		Total articles
	Nb	%	Nb
Gouvernement	53	22	236
Employeur	25	18	142
Travailleur	105	25	413
Groupe tiers	16	19	85
Experts	49	27	182
Mixte	47	34	138
Journaliste	–	–	44
Inconnu	16	21	74
TOTAL	**311**	**24**	**1315**

Annexe 3

La presse parlée

Liste des tableaux

Tableau 1 Répartition de l'information/travail récensée dans les médias de la presse parlée (radio et télévision)

Tableau 2 Répartition de l'information/travail recensée dans les bulletins radiophoniques

Tableau 3 Répartition de l'information/travail récensée dans les bulletins télévisés francophones

Tableau 4 Répartition de l'information/travail récensée dans les bulletins télévisés anglophones

Tableau 5 Répartition de l'information/travail selon les thèmes et selon les médias de la presse parlée

Tableau 6 Répartition de l'information/travail selon son rang dans les bulletins de nouvelles et selon les médias de la presse parlée

Tableau 7 Répartition de l'information/travail selon les grands secteurs d'activité économique et selon les médias de la presse parlée

Tableau 8 Répartition de l'information/travail selon le lieu et selon les médias de la presse parlée

TABLEAU 1

Répartition de l'information/travail recensée dans les médias de la presse parlée (radio et télévision)*

Rang			Lieu			Secteur			Thèmes		
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
1er	16	1	Québec	1230	76	Secteur public	337	21	Emploi	92	6
1er tiers	431	27	Provinces	182	11	Services publics	310	19	Accès à l'égalité	60	4
2e tiers	608	39	Fédéral	131	8	Entreprises d'État	300	19	Syndicalisation	3	–
3e tiers	497	32	Étranger	71	4	Secteur privé	428	26	Conditions de travail	165	10
Dernier	10	1	Inconnu	9	1	Bâtiment	98	6	Statuts de travail	6	–
						Inclassable	151	9	Négociation	86	5
									Conflit	911	56
									Participation	2	–
									Gestion	22	1
									Changements technologiques	6	–
									Licenciements	98	6
									Associations	61	4
									Législation	115	7
									Politique	18	1
Total	1562	100	Total	1623	100	Total	1624	100	Total	1645	100

* Les données présentées relativement au traitement de l'information/travail dans la presse parlée portent sur une période de 10 semaines.

TABLEAU 2

Répartition de l'information/travail recensée dans les bulletins radiophoniques

Rang			Lieu			Secteur			Thèmes		
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
1er	16	3	Québec	446	81	Secteur public	108	19	Emploi	33	6
1er tiers	129	27	Provinces	51	9	Services publics	97	17	Accès à l'égalité	15	3
2e tiers	191	39	Fédéral	35	6	Entreprises d'État	127	23	Syndicalisation	2	–
3e tiers	139	29	Étranger	19	4	Secteur privé	141	25	Conditions de travail	62	11
Dernier	10	2				Bâtiment	31	5	Statuts de travail	–	–
						Inclassable	60	11	Négociation	–	–
									Conflit	321	57
									Participation	2	–
									Gestion	12	2
									Changements technologiques	2	–
									Licenciements	39	7
									Associations	20	4
									Législation	45	8
									Politique	9	2
Total	485	100	Total	551	100	Total	564	100	Total	562	100

TABLEAU 3

Répartition de l'information/travail recensée dans les bulletins télévisés francophones

Rang			Lieu			Secteur			Thèmes		
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
1er	–	–	Québec	462	78	Secteur public	147	25	Emploi	36	6
1er tiers	116	19	Provinces	66	11	Services publics	102	18	Accès à l'égalité	18	3
2e tiers	239	40	Fédéral	49	8	Entreprises d'État	88	15	Syndicalisation	–	–
3e tiers	246	41	Étranger	19	3	Secteur privé	148	25	Conditions de travail	65	11
Dernier	–	–				Bâtiment	42	7	Statuts de travail	3	–
						Inclassable	57	10	Négociation	47	8
									Conflit	302	50
									Participation	–	–
									Gestion	4	1
									Changements technologiques	1	–
									Licenciements	46	8
									Associations	30	5
									Législation	44	7
									Politique	5	1
Total	**601**	**100**	**Total**	**596**	**100**	**Total**	**584**	**100**	**Total**	**601**	**100**

TABLEAU 4

Répartition de l'information/travail recensée dans les bulletins télévisés anglophones

Rang			Lieu			Secteur			Thèmes		
	Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
1er	–	–	Québec	322	67	Secteur public	82	17	Emploi	23	5
1er tiers	186	39	Provinces	65	14	Services publics	111	24	Accès à l'égalité	27	5
2e tiers	178	37	Fédéral	47	10	Entreprises d'État	85	18	Syndicalisation	1	–
3e tiers	112	24	Étranger	33	7	Secteur privé	139	29	Conditions de travail	38	8
Dernier	–	–	Inconnu	9	2	Bâtiment	25	5	Statuts de travail	3	1
						Inclassable	34	7	Négociation	39	8
									Conflit	288	60
									Participation	–	–
									Gestion	6	1
									Changements technologiques	3	1
									Licenciements	13	3
									Associations	11	2
									Législation	26	5
									Politique	4	1
Total	**476**	**100**	**Total**	**476**	**100**	**Total**	**476**	**100**	**Total**	**482**	**100**

TABLEAU 5

Répartition de l'information/travail selon les thèmes
et selon les médias de la presse parlée

THÈMES	Télévision anglophone		Télévision francophone		Total: télévision		Total: radio		Total: presse parlée	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Emploi	23	5	36	6	59	5	33	6	92	6
Accès à l'égalité	27	5	18	3	45	4	15	3	60	4
Syndicalisation	1	–	–	–	1	–	2	–	3	–
Conditions de travail	38	8	65	11	103	10	62	11	165	10
Statuts de travail	3	1	3	–	6	1	–	–	6	–
Négociation	39	8	47	8	86	8	–	–	86	5
Conflit	288	60	302	50	590	55	321	57	911	56
Participation	–	–	–	–	–	–	2	–	2	–
Gestion	6	1	4	1	10	1	12	2	22	1
Changements technologiques	3	1	1	–	4	–	2	–	6	–
Licenciements	13	3	46	8	59	5	39	7	98	6
Associations	11	2	30	5	41	4	20	4	61	4
Législation	26	5	44	7	70	6	45	8	115	7
Politique	4	1	5	1	9	1	9	2	18	1
TOTAL	482	100	601	100	1083	100	562	100	1645	100

TABLEAU 6

Répartition de l'information/travail selon le rang dans les bulletins de nouvelles et selon les médias de la presse parlée

RANG	Télévision anglophone		Télévision francophone		Total: télévision		Total: radio		Total: presse parlée	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1er							16	3	16	1
1er tiers	192	39	116	19	308	28	129	27	431	27
2e tiers	178	37	239	40	417	39	191	39	608	39
3e tiers	112	24	246	41	358	33	139	29	497	32
dernier							10	2	10	1
TOTAL	**482**	**100**	**601**	**100**	**1083**	**100**	**485**	**100**	**1562**	**100**

TABLEAU 7

Répartition de l'information/travail selon les grands secteurs d'activité économique et selon les médias de la presse parlée

SECTEURS	Télévision anglophone		Télévision francophone		Total: télévision		Total: radio		Total: presse parlée	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Secteur public	82	17	147	25	229	22	108	19	337	21
Service public	111	24	102	18	213	20	97	17	310	19
Entreprise d'État	85	18	88	15	173	16	127	23	300	19
Secteur privé	139	29	148	25	287	27	141	25	428	26
Bâtiment	25	5	42	7	67	6	31	5	98	6
Inclassable	34	7	57	10	91	9	60	11	151	9
TOTAL	**476**	**100**	**584**	**100**	**1060**	**100**	**564**	**100**	**1624**	**100**

TABLEAU 8

Répartition de l'information/travail selon le lieu et selon les médias de la presse parlée

LIEU	Télévision anglophone		Télévision francophone		Total: télévision		Total: radio		Total: presse parlée	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Inconnu	9	2	–	–	9	1	–	–	9	1
Québec	322	67	462	78	784	73	446	81	1230	76
Province	65	14	66	11	131	12	51	9	182	11
Fédéral	47	10	49	8	96	9	35	6	131	8
Étranger	33	7	19	3	52	5	19	4	71	4
TOTAL	**476**	**100**	**596**	**100**	**1072**	**100**	**551**	**100**	**1623**	**100**

LE TRAITEMENT DES RAPPORTS COLLECTIFS DE TRAVAIL DANS LA GRANDE PRESSE D'INFORMATION AU QUÉBEC

Gisèle Tremblay

Pour une bonne partie de la population, les relations du travail au Québec signifient syndicats, grèves, mises à pied. Les centrales syndicales qui dénoncent cette image ont commandé plusieurs études sur le traitement des relations du travail par les entreprises de presse.